



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Ottignies-Louvain-la-Neuve

www.olln.be

Bulletin communal • Bimestriel n°229 – Mars - avril 2021

Environnement

La Nature en ville, la propreté ...

Éditeur responsable : Abdel Ben El Mostapha, Av. P. Wernant, 16 - 1341 Céroux-Mousy

ECH PHOTO

ARCHITECTURE / IMMOBILIER /
CULINAIRE

REPORTAGE POUR PARTICULIERS /
ENTREPRISES

EVENEMENTS

CORPORATE

STUDIO

0479/042 694

echphoto@hotmail.com

www.echphoto.be



PTDM.INT

Art Déco - Carrelage
Gyproc-Plafonnages

P. THIBAUT
10, RUE ST-GHISLAIN, BTE 205
1348 LOUVAIN LA NEUVE
0489/128.440
PTDM.INT@GMAIL.COM

**Vous avez un doute sur votre qualité d'écoute,
faites un test d'audition gratuit!**



Audiologiste

Audio-Solutions

Entendre c'est bien, comprendre c'est mieux

Rue Joséphine Rauscent 96
1300 LIMAL

Sur rendez-vous au
Tél. 010457013

E-mail : info@audio-solutions.be



WIDEX high definition hearing SIEMENS

Plus de 25 années d'expérience



www.decoration-massart.be

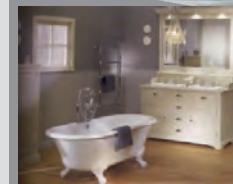
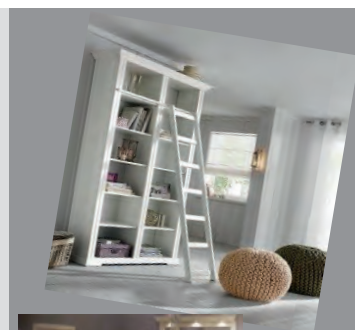
Eric Mass'art

Artisan, peintre en bâtiment

Peintures intérieures & extérieures,
Tapissage,
Revêtements sols et murs,
Pose de stores

Pour tout renseignement, contactez-moi au
0477/45 27 07

Chaussée de Bruxelles 128 D - 1300 Wavre



Devis
gratuits

UCLouvain

Plus moyen d'entrer
dans la cave! Qui peut
m'aider à la ranger?



Qui peut aller
rechercher Sacha à
l'école ce jeudi?

Un(e) étudiant(e)
jobiste de l'UCL
peut vous aider!



Service
d'aide aux
étudiants

Des milliers de talents prêts à
répondre à votre annonce sur

www.uclouvain.be/jobs



Ottignies-Louvain-la-Neuve

Editeur responsable :
Abdel Ben El Mostapha

Rédaction et crédit photographique :
Marie-Claire Dufrene
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies
marie-claire.dufrene@olln.be

Réalisation et publicité
Redline communication

Mise en page
www.asolar.be

La Ville sur internet : www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec
Jassans-Riottier (France),
Veszprem (Hongrie), Tiassalé (Côte
d'Ivoire) et Leuven (Belgique).
Pacte d'amitié avec Masaya
(Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans
l'entité et désireuses de recevoir le
Bulletin communal peuvent en faire la
demande au service Information.

Pour le bulletin de Mai-juin, remise des
textes le 29 mars.

La papier 100% recyclé «Cyclus» sur
lequel notre Bulletin communal est
imprimé est indisponible pour l'instant.
Nous avons choisi un papier PEFC, issu
de sources responsables.

Couverture

**Eco-pâturage aux Bruyères
(Louvain-la-Neuve).**

Photo : Eric Cherville
www.echphoto.be

Madame, Monsieur,

« La Terre est Mère de tous les biens » écrivaient des économistes en 1750. La Nature nous nourrit. Nous lui devons respect, attention et complicité afin de préserver le « parfait équilibre » dont l'origine nous échappe. Nous ne vivons pas à côté de la Nature mais nous en faisons partie intégrante dans une relation d'interdépendance.

Ces dernières décennies, nous avons créé des déséquilibres et les signes tangibles sont désormais nombreux : réchauffement climatique, pollution des sols et des mers, disparition d'espèces, trou dans la couche d'ozone... Nous savons que nous ne pouvons pas continuer ainsi, pour nous et nos descendants. Réduire les émissions de CO₂, limiter l'augmentation de la température terrestre, préserver la biodiversité sont des objectifs indispensables à atteindre.

Mais que faire à une dimension communale ?

La Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve mène depuis des années une politique environnementale volontariste afin d'accélérer la transition. Le dossier « environnement » de ce bulletin communal reflète ce volontarisme ainsi que le travail au quotidien du service Environnement et des équipes « Espaces verts » et « Propreté », que ce soit en matière de biodiversité et de « Retour de la Nature en Ville », de réduction des déchets, de propreté, de protection de l'eau ou encore d'autonomie alimentaire ainsi que dans des matières de régulation environnementale. Ce dossier reprend toute une série d'initiatives auxquelles vous pouvez vous associer : chaque action en faveur de l'environnement est utile afin de restaurer la santé de notre Terre.

L'année 2020 fut, pour beaucoup d'entre nous, une année difficile. Nous sommes au début d'une année 2021 que j'espère plus radieuse. Une année où l'on pourra de nouveau se rencontrer et recréer du lien social. Une année où nous entreprendrons ensemble de nombreuses initiatives pour accélérer la transition. « Après l'hiver vient toujours le printemps ». Et c'est pour bientôt. Alors, prêt.e pour vous lancer dans une activité à l'égard de notre Terre nourricière ?



Philippe Delvaux,
échevin de l'Environnement

• Environnement	5	• Social	37
• Nouvelles de la Ville	17	• Loisirs	40
• Mobilité	29	• Tribune libre	45
• Energie	33		

Redline, votre partenaire en communication, près de chez vous!



Merci pour
votre fidélité!
Nous avons été les éditeurs de
votre bulletin communal pendant
plus de 15 ans.
Nous passons désormais la main à
une autre agence...
Nous restons cependant plus
que jamais actifs dans la région
d'Ottignies - LLN...
Découvrez nos activités sur notre site
web www.redline-communication.be
Et n'hésitez pas à nous appeler...
A bientôt,
David et Christophe

Dépliants, annonces, brochures, affiches, invitations,
identité visuelle, illustrations, sites internet...

Conseil, conception, création, prépresse, production.

RUE CHAMP DES BUISSONS, 28 - 1325 CHAUMONT-GISTOUX

+32 (0)10 88 17 90

WWW.REDLINE-COMMUNICATION

CHRISTOPHE@REDLINE-COMMUNICATION.BE



De l'urgence de rentrer dans les limites planétaires

Depuis le milieu du XX^e siècle, l'intensification des activités humaines (agriculture, industrie, transport...) a conduit à l'utilisation accrue des ressources naturelles (eau, énergie, terres, matières premières...) entraînant des effets néfastes pour la planète, tels qu'accumulation des gaz à effet de serre, perte de biodiversité, acidification des océans, modification des cycles de l'azote et du phosphore ou encore consommation excessive d'eau douce.

Les pionniers attentifs à l'écologie ont tiré le signal d'alarme dès le début des années 1970. Le rapport Brundtland, paru en 1987, a défini la notion de « développement durable », mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. L'Accord de Paris de 2015, suite à la COP21, signé par de nombreux pays, est un

engagement pour limiter la hausse de la température sur Terre à 1,5°C.

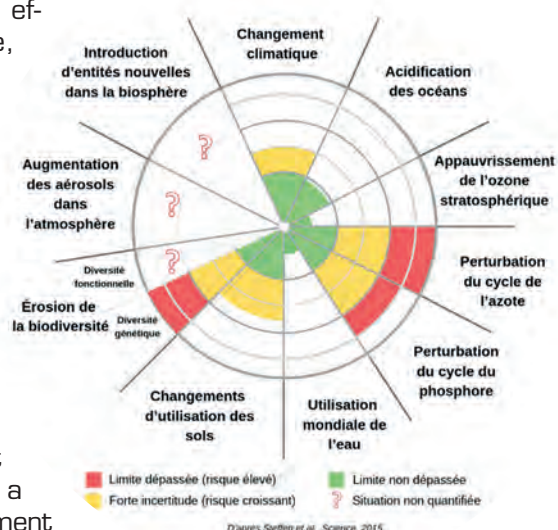
L'enjeu est extrêmement urgent.

Il est grand temps de passer à l'action, mettre en œuvre des initiatives, poursuivre les efforts de sensibilisation à l'environnement et régénérer la biodiversité pour ne plus dégrader notre patrimoine naturel.

L'attention presque exclusive de tout un chacun s'est portée en 2020, à raison, sur le coronavirus. Mais la santé de la Terre ne s'est malheureusement pas améliorée. Chacune et chacun peut s'atteler à sa restauration.

Particuliers, écoles, entreprises, agriculteurs, commerçants... tous, nous pouvons - nous devons - agir.

Du côté de la Ville, nous agissons de multiples façons, sur base d'une politique environnementale globale, couvrant de nombreux domaines : nature, eau, déchets, réparation, recyclage... mais aussi incidences environnementales et règlements. Ce dossier présente une série de nos initiatives. ■



De nombreux scientifiques le confirment. L'un d'eux, Rockström, a constaté le dépassement d'au moins 3 des 10 limites planétaires qu'il a définies (voir modèle ci-dessus).

Info environnement@olln.be





La Nature en Ville

Inscrit dans le Programme Stratégique Transversal (PST) de la majorité communale, le « Retour de la Nature en Ville » n'est pas un simple slogan, mais une volonté réelle d'agir pour accélérer la transition et recréer du lien social.

Tout en restant soucieuse de ses « 4 fleurs » obtenues au concours provincial et « 3 fleurs » obtenues au concours régional, la Ville souhaite développer davantage la gestion différenciée des espaces verts publics communaux.

Cela passe par la poursuite de son programme de fauchage tardif. Les derniers relevés réalisés sur les talus gérés de cette manière (consultables sur www.olln.be) montrent que 111 des 907 espèces répertoriées le long des routes, en Région wallonne, se trouvent le long des voiries d'Ottignies-Louvain-la-Neuve !

Parmi celles-ci, une espèce à statut spécifique : l'Epipactis helleborine.



L'Epipactis helleborine

Cela passe aussi par la révision de la politique de fleurissement des ronds-points. Il s'agit de favoriser les plantes mellifères (moins gourmandes en eau et plus résistantes) et l'usage du broyat (en remplacement des pesticides). Initiée au rond-point de la chaussée de la Croix (Ottignies), cette méthode sera étendue à d'autres ronds-points dans les prochains mois. ■

La Ville met 2,5ha d'espaces verts à disposition, pour des aménagements favorisant la biodiversité et la transition

La Ville souhaite profiter du renouvellement de son marché de tontes et fauchages des espaces verts publics communaux pour affecter 15 parcelles (25.000m²) à des initiatives accélérant le « Retour de la Nature en Ville », pour davantage de biodiversité et d'autonomie alimentaire.

La Ville met ces parcelles à la disposition de citoyens et associations pour des projets de prés fleuris, éco-pâturages, potagers, maraîchages...

Chaque initiative impliquera un dialogue avec les riverains. La Ville accompagnera les projets en veillant à ce qu'ils soient pérennes et que les espaces soient entretenus. Contactez notre service Environnement pour en obtenir la liste.

Nos actions

- 2 gestions d'espaces verts par éco-pâturage (Moulinsart à Louvain-la-Neuve et Prairie Orban à Ottignies)
- 70 chartes « J'adopte un espace vert » signées, plusieurs jardins partagés et potagers communautaires
- Prise en compte de la Nature dès l'amont, dans les projets urbanistiques
- Distribution d'arbres et de semences
- Entreprise nature admise
- Certification PEFC du Bois de l'Escavée
- Soutien au projet Graine de vie (planter ici et ailleurs)
- Gestion des plantes invasives
- Arrosage avec un cheval en été à Louvain-la-Neuve (avec de l'eau de pluie)
- Zéro phyto

Le Plan « PCDN » mis à jour

Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) a été mis à jour en 2020, avec la contribution des citoyens. Le Plan guide nos actions, suivant 7 axes : développer des réseaux écologiques, promouvoir la Nature en Ville, encourager des jardins au naturel, protéger et valoriser les bois, améliorer les zones humides, augmenter la visibilité du PCDN et aller à la rencontre des agriculteurs.

Découvrez les 34 actions prévues autour de ces 7 axes sur www.olln.be

Le Plan vert, pour embellir

Actif pour notre service Travaux depuis 6 ans, Geoffrey Claeys y travaille depuis 3 ans dans l'équipe Plan vert. Ce qui le passionne, dans le job : apprendre (les noms des plantes et des arbres, les techniques pour les tailler...).

donc tout découvrir. Tout ne se taille pas de la même façon ni à la même fréquence : une fois par an, deux fois... ça dépend. »

Il a la satisfaction du travail bien fait : rendre un quartier propre, l'embellir, et entendre les habitants se réjouir du résultat.

Les conditions sont parfois rudes, la météo n'est pas toujours clémente, mais ce qui le préoccupe davantage, ce sont les crasses jetées dans les talus.

« On doit souvent nettoyer les espaces avant de pouvoir commencer notre travail, c'est une perte de temps. »

« A la base, je suis maçon. Je dois



Geoffrey Claeys et Christophe Pierre ont la satisfaction du travail bien fait.

Pire encore : les plantations disparues, arrachées ou cassées, juste après l'intervention des équipes.

« Ça arrive souvent, surtout à Louvain-la-Neuve. C'est décevant. On essaie d'embellir la ville et notre travail est saccagé. »

Geoffrey reste enthousiaste cependant, il apprend aussi des anciens à être philosophe.

Elagage en janvier/février

Nous le rencontrons au début de l'année, alors que les travaux d'élagage/abattage battent leur plein aux différents coins de la ville (avant que la sève ne remonte).

« C'est généralement moi qui grimpe dans la nacelle pour débiter les arbres. Je maîtrise le fonctionnement des manettes. J'ai un peu le vertige, mais pas de trop. En fait, ça dépend de la

hauteur. A 15m, on sent la cabine qui bouge et on a un peu l'estomac qui remonte. »

Le Limelettois Christophe Pierre, brigadier responsable des équipes Plan vert (16 hommes au total), enseigne volontiers le métier aux plus jeunes : après avoir sécurisé le lieu de travail à l'aide de balises et de cônes, reconnaître les arbres devenus dangereux, malades, fendus, vieillissants ou morts... remonter les branches... débroussailler...

« Le but n'est pas de tout enlever ! On laisse des ronces dans les talus, elles font partie du biotope, toute une vie s'y développe. Il faut conserver le côté « nature sauvage », le gérer mais de manière parcimonieuse. »

Le brigadier est lui aussi demandeur d'un peu plus de civisme : si les riverains nettoyaient l'espace autour de leur maison (trottoir, filet d'eau...) - ce qui est imposé par le règlement de police - l'embellissement serait d'autant plus visible, tout le monde en profiterait. ■

Un paradis à côté du cimetière



Les élèves de l'école de Limelette réaliseront des aménagements « nature » dans la Belle Voie.

Les élèves en 3^e primaire à l'école communale de l'avenue de Jassans et leur institutrice Carine Van Grieken sont de formidables défenseurs de la nature. Sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets « Chemins au Naturel » de l'ASBL Tous à pied, ils ont décidé d'adopter le chemin Belle Voie situé à proximité du cimetière de Limelette, voisin de leur école, pour y préserver/favoriser la biodiversité et en faire un paradis pour les petits animaux et les plantes de notre région.

Ils ont invité l'échevin en charge de l'Environnement Philippe Delvaux le 11 janvier, pour lui présenter les aménagements qu'ils programment d'y réaliser : la confection d'un tas de bois morts, l'installation de deux nichoirs et d'un hôtel à insectes, la construction de perchoirs à rapaces, la plantation d'arbustes (myrtilliers, viorne, cornouiller), d'arbres fruitiers, de 50 plants de haie, d'un pré fleuri...

Si la crise sanitaire l'autorise, les aménagements seront inaugurés en juin. ■



Ma Ville je l'aime au sens propre

Si les équipes communales agissent quotidiennement pour améliorer notre qualité de vie (nettoyage des rues, collecte des dépôts illicites, vidange des poubelles...) il est indispensable que tous les acteurs publics ou privés assument également leurs responsabilités.

Ensemble, nous parviendrons à préserver et améliorer encore la qualité de vie à laquelle nous aspirons tous.

A votre service

Quelque 21 ouvriers communaux nettoient les espaces publics au quotidien, équipés de matériel à la pointe. Ils vident les poubelles publiques (200 à Ottignies, Limelette et Céroux, vidées une à deux fois par semaine ; 200 à Louvain-la-Neuve, vidées chaque semaine à des fréquences adaptées) et enlèvent les dépôts sauvages. Chaque année, 150 tonnes de déchets sont abandonnés dans l'espace public (NDLR : ce tonnage ne comprend pas les déchets abandonnés autour du lac de Louvain-la-Neuve ou des lieux d'animation étudiante, espaces privés dont la Ville n'a pas la responsabilité du nettoyage).

S'y ajoute, le travail effectué par les équipes de nettoyage de l'UCLouvain et de la Gestion Centre Ville (GCV), à Louvain-la-Neuve.

Nous poursuivons, sans relâche, des démarches de sensibilisation auprès de tous les acteurs: commerçants, étudiants, enseignants, parents, citoyens, mouvements de jeunesse, gestionnaires d'espaces privés accessibles au public...

A côté du travail de nettoyage et de sensibilisation, il faut aussi organiser le volet « sanctions ». Chaque année, entre 500 et 1000 sacs poubelles sont ouverts par nos services, pour tenter de trouver les coordonnées des indécats qui s'en sont débarrassés dans la nature. Des dizaines de constats administratifs sont dressés. L'amende peut aller jusqu'à 350€. ■

Nos actions

- Organisation de la collecte des canettes usagées trouvées sur la voie publique
- Opérations de « Ramassage des mégots »

Ambassadeurs de la propreté

Plus de 63 citoyens/groupements se sont portés volontaires en tant qu' « ambassadeurs de la propreté » pour maintenir propre une rue, un quartier... tout au long de l'année.

Inscrivez-vous sur www.wallonie-pluspropre.be/ambassadeurs, vous recevrez du matériel (gants, gilet de sécurité, brassard, pince et sacs).

Opération « Be WaPP »

De plus en plus d'habitants participent au grand nettoyage de printemps « Be WaPP » (plus de 70 équipes en 2019). Cette année, l'action est malheureusement annulée, en raison de la crise sanitaire.

MA VILLE, JE L'AIME AU SENS PROPRE



TRIEZ ET METTEZ VOS DECHETS À LA POUBELLE

Chiens et chats en ville

On estime que 20% des familles détiennent un chat ou un chien, en Belgique. Si l'intérêt social des animaux domestiques est indéniable, les désagréments engendrés par les déjections canines, dans les piétonniers et sur les trottoirs, pelouses des parcs... sont de moins en moins acceptés par les citoyens.

Les déjections canines participent au sentiment de « mal vivre » de la population et sont un sujet fréquent de plaintes. Elles sont souvent considérées comme la première cause de malpropreté des espaces publics.

Chaque propriétaire est tenu de prendre les précautions nécessaires pour empêcher que son animal ne souille les accotements herbeux, les trottoirs et les espaces verts de détente.

Une attention quotidienne



Patrick N'Disanze et Roger Vanbinst font tout leur possible pour que la ville soit propre.

Le Néolouvaniste Patrick N'Disanze travaille au service Travaux de notre Ville depuis 2008. Au sein de l'équipe en charge de la propreté depuis 2011.

« Le travail manuel, c'est ma joie ! A la Ville, il varie beaucoup : du débroussaillage aux avaloirs à déboucher, en passant par l'épandage de sel sur les trottoirs et les escaliers par temps de neige, les poubelles publiques à vider, les dépôts clandestins à ramasser et trier... »

A côté de la satisfaction éprouvée du fait de rendre service à la population (NDLR : beaucoup d'habitants remercient nos ouvriers quand ils les croisent), Patrick regrette le laisser-aller qui s'est installé depuis le 1^{er} confinement.

« Les gens se promènent beaucoup plus et laissent leurs déchets derrière eux : des masques, des canettes... beaucoup de bouteilles d'alcool, même consignées ! »

Le nombre de dépôts sauvages a augmenté : déchets de chantiers, meubles, casseroles...

« Il y a deux semaines, nous avons ramassé l'équivalent d'une camionnette entière à la rue Montauray, en pleine campagne : une baignoire, une cuvette de WC, une machine à laver, un frigo. Avec le vent et la pluie, les cartons s'étaient éparpillés partout, cela formait de la pape. Nous avons dû intervenir à cinq pour tout évacuer. »

Nos ouvriers font tout leur possible

pour que la ville soit propre. Alors quand ils découvrent des déchets à quelques mètres d'une poubelle, ça leur fait mal au cœur.

Roger Vanbinst, brigadier responsable de nos équipes Propreté, constate que ce surplus de déchets sur les espaces publics s'ajoute à un travail déjà plus important depuis le passage au zéro phyto. Les hommes désherbent à la main, ce qui prend beaucoup plus de temps que par le passé, quand quelques pulvérisations suffisaient. Conséquence : on ne se rend plus qu'une fois par an dans les quartiers.

« Notre travail serait facilité si les habitants respectaient le règlement communal, qui leur impose notamment de nettoyer leur portion de trottoir. On nous appelle dès qu'il y a deux feuilles sur un avaloir. Nous envoyons un camion et des hommes... pour constater qu'il suffisait d'un coup de brosse. Ramasser les feuilles ne signifie pas les envoyer sur la voirie ! » ■

Zéro déchet en 2025

Trier c'est bien. Réduire la quantité des déchets à la source, c'est encore mieux.

En 2019, la quantité d'ordures ménagères (sacs jaunes) collectées dans notre ville a diminué de 96 tonnes (-3%) et la fraction « organiques » a augmenté de 26 tonnes (+7%) : deux bonnes nouvelles car le total de ces deux chiffres est en diminution, cela reflète un meilleur tri.

En 2020, c'était bien parti, avec une réduction de 2.3% et 0.9% des déchets ménagers respectivement en janvier et février et une hausse des déchets organiques de 8% en janvier. Malheureusement, l'effet covid a ensuite joué à plein, les habitants étant beaucoup plus chez eux : +11,1% de déchets ménagers en mars, +10,3% en avril. En avril, le total des déchets (ménagers + organiques) a augmenté de 19,4% par rapport à 2017.

Réduisez votre facture

La poubelle ménagère (sac jaune) contient entre 30 et 50% de déchets organiques. Vous pourriez les mettre dans les sacs verts destinés aux déchets organiques, collectés le même jour que les sacs jaunes. Cela vous ferait économiser de l'argent puisque le sac vert de 30 litres coûte 30 cents alors que le sac jaune de 60 litres coûte 1,25€. Cela vous permettrait aussi de faire un geste pour la planète, puisque les déchets organiques sont valorisés. ■

Nos actions

- Elaboration et suivi du plan d'action « zéro déchet »
- Réduction du nombre d'imprimantes à l'administration, suivi du nombre d'impressions
- Opération « 100 ordinateurs » pour lutter contre la fracture numérique
- Animations zéro déchet dans les quartiers
- Mise en place d'une « Eco Team », pour aider le personnel communal à adopter des attitudes et gestes éco-responsables, afin de réduire les déchets de l'administration

De PMC à P+MC

Dès le 1^{er} juillet, la collecte des PMC (sac bleu) sera élargie aux autres emballages plastiques (P+MC). En plus des déchets habituels, vous pourrez y mettre des barquettes et ravers en plastique, pots et tubes en plastique (yaourt, dentifrice, emballage en plastique alimentaire...), films plastiques entourant les packs de bouteilles, sacs et sachets en plastique. Cela contribuera à réduire le volume de déchets dans le sac jaune.



Environnement

Stop Pub !

Pour ne plus recevoir de feuillets publicitaires (de 25 à 40kg/an/boîte !), apposez un autocollant « Stop Pub » sur votre boîte aux lettres. Des autocollants sont à votre disposition à l'Accueil de l'administration communale au Cœur de Ville d'Ottignies et à l'antenne administrative de Louvain-la-Neuve. Les personnes à mobilité réduite peuvent les commander via ediwall@spw.wallonie.be

Encombrants

La fraction « encombrants » déposée dans les recyparcs et brûlée dans l'incinérateur de Virginal continue malheureusement d'augmenter. De nombreuses solutions existent pour donner une seconde vie aux objets :

- Vêtements, chaussures, linge de maison, couvertures... : outre dans les bulles, vous pouvez les déposer, par exemple, à la Vestiboutique de la Croix-Rouge (bd Martin, à Ottignies), à la Maison Maternelle pour les vêtements d'enfants (chaussée de La Croix, 34, à Ottignies) chez Apides (rampe des Ardennais, 18, à Louvain-la-Neuve).
- Objets : pensez aux Petits Riens (Wavre), à la Donnerie (<https://listes.agora.eu.org/listinfo/donnerie>) et à la Ressourcerie Restor (<https://restor.be/>).
- Appareils électriques/électroniques : une simple réparation suffit parfois, pour éviter un achat. La Ville s'est associée au projet européen « Sharepair » (www.sharepair.be). Pensez au repair café : <http://rc.maisondde.be/>

Objectif zéro déchet à la maison

Le zéro déchet : uniquement pour les familles qui ont le temps et les moyens de s'en soucier ? Pas du tout !

Une quinzaine d'habitantes du quartier de la Chapelle aux Sabots (Céroux-Mousty) l'ont découvert à l'occasion d'une animation proposée par notre service Environnement, le 27 janvier 2020.

« Nous avons programmé cette animation dans le cadre de l'Atelier des Mamans organisé chaque mois avec l'ONE », explique Mariam El Haroual, coordinatrice de l'École de devoirs de la Chapelle aux Sabots et présidente du Fil blanc, cette ASBL née il y a deux ans pour créer des liens dans le quartier. « Habituellement, nous débattons sur des sujets liés à la parentalité. Il nous a semblé que l'objectif zéro déchet allait intéresser les familles : nous avons déposé des invitations dans toutes les boîtes aux lettres du quartier. »

L'animation devait se dérouler pendant une matinée. Les participantes étaient si enthousiastes qu'elle a finalement duré toute la journée !

« L'animateur nous a fait réfléchir à nos habitudes de consommation. Il nous a aidées à visualiser le contenu de notre poubelle, son ampleur et les déchets évitables. J'ai réalisé que ma poubelle contenait

de nombreux déchets liés aux collations des enfants. Pourtant, leur école promeut le zéro déchet, je veillais déjà à ne plus acheter de sachets individuels. »

Mariam s'est lancée dans la fabrication de collations « maison », sans emballage (cakes, cookies, petites madeleines, crêpes, brownies, gaufres...) avec beaucoup de joie et de succès : les copines de ses filles en réclamaient aussi !

« L'échevin de l'Environnement est venu nous expliquer comment réduire notre facture déchets, en triant aussi les organiques. A la maison, nous triions déjà les PMC et les papiers/cartons. J'ai introduit une nouvelle poubelle, pour les déchets organiques. Et mis des mémos sur chaque poubelle, pour éviter la confusion. Les enfants ont vite compris, mais le mari, c'est plus compliqué. Je l'ai surpris hier en train de jeter un plateau d'épluchures dans la poubelle jaune ! »

Les participantes ont appris à fabriquer des pastilles pour le lave-vaisselle, du produit d'entretien... et des éponges, à partir de vieilles chaussettes ! Certaines ont définitivement renoncé aux produits vendus dans les grandes surfaces et de la sorte, ont réduit la quantité de flacons qu'elles avaient l'habitude de jeter.

Nettoyage Be WaPP

L'étape suivante serait le vrac bio, et le circuit court. Les participantes y adhèreraient volontiers, mais après quelques calculs, leur constat est sans appel : trop cher.

« On ne doit pas tout changer en un coup. Une étape après l'autre », remarque Mariam.

L'atelier zéro déchet a été suivi d'une opération de nettoyage « Be WaPP » dans le quartier, le 15 juillet. Une dizaine d'habitants du groupe « Vivre et agir ensemble à la Chapelle aux Sabots » y ont participé, aidés de nombreux enfants. ■



Un atelier zéro déchet à la Chapelle aux Sabots.

Protéger l'eau

La consommer avec modération.



Une vingtaine d'actions ont été réalisées avec le Contrat de Rivière Dyle-Gette, lors du programme 2017-2019 : rappel de la législation en matière d'usage de pesticides (aux citoyens et aux agriculteurs), lutte contre la Balsamine de l'Himalaya et la Berce du Caucase (deux plantes exotiques invasives), lutte contre les inondations et les coulées de boue, opérations de sauvetage des batraciens, entretien de la cressonnière de Pinchart et de la zone humide du bois du Buston, nettoyage des rivières, descente de la Dyle en kayak, campagnes « Ici commence le lac » et « Ici commence la mer », opérations de nettoyage de la Dyle...

La Ville a mis l'Eau au cœur de ses objectifs environnementaux, pour cette mandature.

Elle poursuivra les actions récurrentes en matière de vigilance, protection et restauration de la qualité des rivières et des eaux souterraines

D'autres thèmes se retrouvent aussi dans le Programme Stratégique Transversal (PST) de la majorité communale : des actions favorisant la cohabitation avec le castor, la pose de nouveaux panneaux nominatifs le long des rivières, des activités de sensibilisation, la poursuite des travaux d'égouttage (actuellement en cours dans la vallée

du Pinchart, avec le démarrage des travaux relatifs à la station d'épuration), la prévention des inondations et la consommation d'eau par la Ville. ■

La station d'épuration de Pinchart, 1^{ère} station par lagunage du Brabant wallon

Une partie de l'ancienne cressonnière située rue des Prairies sera affectée à l'installation de cette station qui doit permettre à l'inBW d'épurer les eaux résiduelles des rives du Ri de Pinchart. Les travaux ont démarré en février.

Les eaux arriveront dans deux chambres (rive gauche/droite), se dirigeront vers un piège à cailloux, passeront dans un dégrillage/relevage, seront filtrées dans des bassins à roseaux

Le permis - valide jusqu'en 2040 - contient diverses conditions relatives à la gestion des déchets, à la limitation des nuisances olfactives ou encore à la protection du site de grand intérêt biologique.

Cette station sera bien intégrée dans son environnement. Nous profiterons des travaux pour réaliser des aménagements favorables à la conservation des bassins de la cressonnière.

Nos consommations

Le tableau ci-dessous reprend la consommation d'eau totale en m³ par code postal. Cela comprend donc toutes les consommations : habitants, entreprises, écoles, pouvoirs publics, commerces...

Par rapport à une augmentation moyenne de consommation de 2% en Brabant wallon, on peut observer que chez nous, la consommation est plutôt stable. La diminution substantielle à Louvain-la-Neuve en 2020 est atypique car liée principalement à la non-occupation partielle des kots par les étudiants, la réduction « sur site » des activités de l'UCLouvain et de plusieurs sociétés du parc scientifique, la fermeture du secteur horeca (très important dans la cité universitaire).

L'eau est, de plus en plus, une ressource rare.

Poursuivons dans des démarches telles que la mise en place de citernes d'eau de pluie, de plantations moins demandeuses d'eau, de modes de production plus sobres en consommation d'eau...

Code postal	2014	2019	2020
1341	201.755	206.986	214.359
1342	202.595	196.546	210.925
1348	1.066.166	1.005.024	815.989
1340	418.091	446.079	424.121
TOTAL	1.890.621	1.856.654	1.667.414



Quand la terre est amoureuse

L'Ottintois Christian Jassogne cultive un potager depuis l'âge de 4 ans. Quel plaisir de manger ce qu'on a soi-même produit !

Le potager n'a pas fière allure en ce mois de janvier.

« Il est plein de mauvaises herbes ! Je passerai avec le motoculteur pour les broyer et les mélanger à la terre : ce sont des pièges à nitrates. Je commencerai en février/mars. »

Christian Jassogne explique comment il est « tombé dans le potager » il y a plus de 60 ans.

« Mon grand-père était maraîcher à Limal. Il nous avait donné, à mon frère et moi, un petit lopin de terre à cultiver. Quelques mètres carrés, une bande à fleurs à l'origine, le long du pignon de la maison, côté sud : bien orientée ! Mon frère n'y a jamais pris goût. J'ai commencé en semant quelques radis et salades. J'avais quatre ans. »

Les céleris du petit bonhomme étaient tellement beaux que Julien Darce (qui achetait les légumes du grand-père pour les vendre dans son magasin du centre de Limal) faisait commerce aussi avec la descendance !

« Je n'ai jamais arrêté. C'est un moyen d'évacuer le stress, quand on rentre du travail. Si on y passe 5-10 minutes tous les jours, on n'est pas débordé. Et quel plaisir de manger un légume, quand on sait comment il a été cultivé. »

Aujourd'hui retraité, l'ancien comptable avoue ne pas disposer de beaucoup plus de temps que lorsqu'il travaillait à la banque. Mais il y a certains principes auxquels il ne déroge pas. Ainsi, « toujours avoir une binette sous la main : un binage vaut un arrosage ! »

Bontemps (Ottignies), Christian Jassogne y cultive environ 15 ares de terrain (deux parcelles sur lesquelles il a installé deux serres tunnel). Il fait aussi du petit élevage : une vingtaine de poules et coqs, une dizaine de lapins.

« Je produis mes poussins, ce pour quoi je travaille en race pure. Un coq pour 5-6 poules, c'est le maximum. »

Sa production couvre sa consommation personnelle et celle de ses enfants et petits-enfants.

« Je cultive tous les légumes indigènes : tous types de laitues, quatre variétés de carottes, des salsifis, des panais, du persil (frisé et plat), des haricots, petits pois, concombres, cornichons, oignons, échalotes, tous types de choux, potirons, du céleri, des pommes de terre... des oignons ciboules plutôt que des poireaux, car la mouche du poireau est virulente. J'adapte mes cultures en fonction des maladies. »

Tomates et melons sont rois dans les serres. Le jardin compte aussi plusieurs arbres fruitiers : pommiers, pruniers, cerisiers... sans compter les nombreux groseilliers et framboisiers.

« J'ai fait plus de 60 pots de confiture ! Aussi des bocaux de poivrons, ratatouille, tomates, compote de pomme... Même trois bocaux de 2,5 litres de prunes au vinaigre : un délice ! »

Il n'y a guère que les chicons que Christian ne cultive pas, parce qu'ils exigent trop de surface.

Lutte intégrée

« Je ne réussis pas toujours tout ! L'an passé, j'ai raté mes brocolis et mes choux fleurs en pleine terre, à cause de la sécheresse. »



Christian Jassogne cultive tous les légumes indigènes. Ici, des navets.

Il faut parfois lutter contre les maladies et la vermine.

« Si possible, j'utilise des techniques de lutte douces : je pulvérise mes tomates avec du bicarbonate de soude, un moyen préventif contre le mildiou. Contre les limaces, des soucoupes avec de la bière, les cendres du feu de bois, le marc de café ou les coquilles d'œufs d'abord séchées dans le four. »

En dernier recours, il faut parfois en passer par la chimie. L'Ottintois se tient au courant des nouveaux produits mis sur le marché.

« Je préfère faire de l'agro-écologie que du bio-machin », dit-il. « Il faut respecter les saisons, le sol et les cycles de la vie. Ne pas vouloir planter trop vite, laisser respirer la terre après l'avoir préparée. Mon grand-père sentait quand elle était prête, il disait alors qu'elle était amoureuse. » ■

Envie de vous lancer ?

Commencez petit, pour ne pas risquer d'être déçu : les radis, salades et autres herbes aromatiques donnent de bons résultats, y compris dans des bacs. Demandez conseil.

Pas d'accès à un jardin ? Inscrivez-vous dans la dynamique des « jardins partagés » d'« Ottignies en Transition » : ottigniesentransition@gmail.com

Dans les bois, on ne crie pas

Propriété de l'UCLouvain, le bois de Lauzelle est resté ouvert pendant le confinement. Sa fréquentation a explosé, avec des conséquences négatives pour la faune et la flore. Promeneurs, merci de respecter le Code forestier wallon, aussi dans les bois communaux.

On annonce une semaine de gel, la migration des grenouilles commencera sans doute peu après.

« Vers le 15 février, dès qu'on a une semaine à plus de 10° », estime Thibaut Thyrion, le nouveau garde forestier du bois de Lauzelle.

A ce moment, le carrefour à hauteur des mares sera fermé, pour un mois environ.

« C'est mon prédécesseur Jean-Claude Mangeot qui est à l'initiative de cette fermeture, pour protéger la traversée des batraciens. Le chemin est barré par de hautes barrières, mais certains parviennent encore à passer outre! Il y a pourtant moyen de faire le tour du bois et d'accéder à l'étang sans passer par cette zone humide. »

Un peu dépité le nouveau garde, qui a dû faire face à une explosion de la fréquentation dans le bois, suite au confinement covid.

« Le week-end, c'était terrible. Une succession de groupes, séparés seulement de quelques mètres. Des familles entières, utilisant le bois comme une plaine de jeux et s'écartant des chemins. Des VTT dans les sentiers. Trop de gens, c'était ingérable. »

Ce raffut a eu des conséquences dramatiques, notamment sur la population des chevreuils. Thibaut Thyrion a retrouvé des faons morts, sans doute parce que leurs mères ont été dérangées peu après la mise bas.

« Le faon est fragile, c'est un bébé. Si un chien lui court après, il risque très vite de se casser un membre. »

Le castor non plus n'a pas aimé la foule. Un mémoire étudiant a permis d'évaluer que son empreinte autour des chemins avait diminué de 10 à 20%.

« Je vous parle de la grande faune, la plus facile à voir; mais il y a tout le reste... »

Site classé

Thibaut Thyrion se penche avec passion sur une parcelle où on observe la régénération du chêne : une mine d'or pour un œil averti. Si on écrase et casse les plants, le risque est grand de les voir pousser de travers ensuite.

« J'essaie de l'expliquer aux promeneurs qui s'écartent des chemins pour éviter la boue et forment ainsi des chemins parallèles. Pour les jeunes plants, c'est foutu. »

Ce travail de pédagogie prend du temps. Le garde forestier et son équipe (deux ouvriers à mi-temps) aimeraient pouvoir se consacrer davantage à leur métier de base. C'est la raison pour laquelle ils ont sollicité un article dans notre Bulletin communal.

« Les gens ne respectent pas le code forestier parce qu'ils ne le connaissent pas. Le bois de Lauzelle fait partie des monuments et sites classés de Wallonie, est intégré dans le réseau Natura 2000, 20ha sont en réserve naturelle... Il est donc soumis à beaucoup de législations. »

Ainsi, les piétons doivent rester sur les chemins et sentiers, les vélos et VTT ne peuvent circuler que sur les chemins (les voies carrossables). Les chiens doivent être tenus en laisse. Tous les utilisateurs sont tenus de respecter la quiétude des lieux.

« La forêt n'est pas un défouloir. Elle abrite des espèces protégées très intéressantes. Le calme permet de les entendre et de les voir. »

Les hommes sur les chemins et les sentiers, la vie sauvage de part et d'autre : ce sont des règles de bon voisinage, pour vivre en harmonie avec la nature et conserver la richesse du site. ■

Les chiens en laisse

Les services de la Ville ont constaté des problèmes similaires à ceux évoqués ci-dessus dans les bois communaux. Les promeneurs s'écartent des sentiers et ne respectent pas l'imposition qui prévoit que les chiens doivent être tenus en laisse dans tout lieu, privé ou public, accessible au public.

Pour en savoir plus sur la circulation en forêt : http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/brochure_circulation.pdf



Le nouveau garde forestier du bois de Lauzelle Thibaut Thyrion se penche avec passion sur une parcelle où on observe la régénération du chêne : une mine d'or pour un œil averti.



Trois fleurs wallonnes

Notre Ville vient à nouveau d'obtenir trois fleurs – le maximum – au concours « Wallonie en Fleurs », pour le fleurissement durable et la préservation de la biodiversité dans ses espaces verts.

Depuis plusieurs années, Ottignies-Louvain-la-Neuve se trouve en haut du classement du concours provincial « Villes et villages fleuris », avec « quatre fleurs » depuis 2016.

Ce succès l'a poussée à participer aussi au concours régional « Wallonie en Fleurs ». Pour la 4^e année consécutive, elle vient d'y obtenir la labellisation « trois fleurs », la plus élevée !

L'objectif de « Wallonie en Fleurs » est triple : récompenser les communes qui oeuvrent pour l'amélioration du cadre de vie de leurs habitants, valoriser les professionnels du secteur horticole - personnel de terrain et producteurs locaux, promouvoir un fleurissement durable de l'espace public, qui respecte et intègre la nature et la biodiversité.

Les participants (38 communes et 7 associations locales en 2020) ont été évalués sur de nombreux critères : de l'esthétique à l'entretien des aménagements, en passant par l'implication des citoyens et la promotion de la participation au concours.

Un rapport très positif

Le jury a apprécié la qualité, la diversité et la cohérence de nos espaces verts, les efforts réalisés pour accueillir la biodiversité et la gestion différenciée. Il a applaudi notre volonté de diminuer chaque année le nombre de vasques composées d'annuelles tout en tenant compte de la réelle plus-value en termes d'embellissement de la ville.

Son rapport pointe :

- la présence d'un grand nombre



Le Parc de Moulinsart, aux Bruyères (Louvain-la-Neuve).

d'aménagements durables composés de plantes pérennes en pleine terre (arbustives et vivaces).

- la gestion des bords de routes en fauche tardive, ce qui permet une réelle richesse au niveau biodiversité faunistique et floristique.
- la campagne « Ici commence le lac »
- la collaboration avec l'ASBL La Cordiante pour l'arrosage à l'aide d'un cheval de trait à Louvain-la-Neuve
- le magnifique verger de Louvain-la-Neuve et la gestion différenciée de ses abords
- la collaboration avec la Pépinière Le Try pour la distribution de graines aux citoyens.
- les magnifiques cimetières « nature »

Quelques conseils

Le jury nous a aussi donné de précieux conseils. Ainsi, il nous a demandé d'éviter la plantation du tilleul argenté dans nos alignements d'arbres, variété soupçonnée d'être néfaste pour de nombreux insectes.

« La plantation d'annuelles en pleine terre n'a pas beaucoup de sens, par exemple au rond-point du boulevard de Lauzelle. Les variétés choisies pourraient être revisitées. Favorisez des variétés mellifères. »

Le projet d'éco-pâturage dans les prairies voisines de la Ferme équestre, à Louvain-la-Neuve, a fait forte impression. De même que la tonte différenciée, laissant certains espaces moins tondus.

« Attention cependant à respecter la nouvelle réglementation sur le bien-être animal (besoin d'abris pour les animaux contre les intempéries, chaleur...). La plantation de haies ou d'arbres serait donc la bienvenue dans ces grands espaces totalement dépourvus de végétaux. »

La Ville poursuivra les efforts entrepris pour planter des plantes bénéfiques à la biodiversité et nécessitant moins d'entretien, dans ses parterres. ■

DELPORTE Père & Fils SPRL

TOITURE - ISOLATION



**TUILES - ARDOISES
BARDAGE - CORNICHE
ZINGUERIE - VELUX**

Travail de qualité.

Rue du Culot, 7 - 1341 CÉROUX-MOUSTY

☎ 010/ 61.83.70

☎ 0477/ 941.567 (Père)

☎ 0473/ 266.717 (Fils)



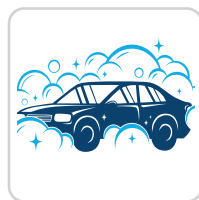
Gp Auto Mobile
DES PROS QUI OFFRENT PLUS
QUE LES AUTRES



**VOTRE CONCESSIONNAIRE
PEUGEOT**

Vente de véhicules neufs
et occasions

Service après-vente
toutes marques



CAR-WASH GP

3 programmes de lavage
à partir de 9,50 €

Qualité du nettoyage
type "Américain"



CARROSSERIE GP

Agréé toutes compagnies
Réparations toutes marques
Véhicule de remplacement

PEUGEOT COURT-ST-ETIENNE

Avenue des Combattants 1
1490 Court-Saint-Etienne
Tél. : 010 62 16 62
info.cse@gpautomobile.be

PEUGEOT NIVELLES

Rue de la Science 8
1400 Nivelles
Tél. : 067 21 36 26
info.nivelles@gpautomobile.be

CARROSSERIE GP

Grand Route 22
1435 Corbais
Tél. : 010 45 54 54
info.carrosserie@gpautomobile.be

Tom & Co *Court-St-Etienne*

Votre animal et vous

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30

Beauty
Salon de toilettage et de soins | Tom&Co

Toilettage sur rendez-vous

Livraison à domicile Lecteur de puce Test qualité eau Coupe Griffes Gravure-médaille Tom&Care

Av. des Métallurgistes 10, 1490 Court-Saint-Étienne
Tel: 010/61 37 01 - www.tomandco.be

Tom&Co Court-Saint-Etienne

Opticien - Optométriste



**Examen de la vue
Lentilles de contact**

Spécialiste lentilles de contact et orthokératologie
Spécialiste verres progressifs avec garantie adaptation.

Espace de coeur de Ville, 21
1340 Ottignies
Tel : 010 43 96 97
info@clairdevue.be

www.clairdevue.be




Crédits
Placements
Assurances



DEWÈRE-LEMAIRE

Experts en crédits hypothécaires,
placements et assurances

VOTRE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE

Plus de 20 partenaires à votre disposition pour trouver la meilleure solution
Visitez notre site www.dlfinance.be

ESPACE DU COEUR DE VILLE 16 - 1340 OTTIGNIES
010/41.40.99 - info@nd2l.be

FSMA 107200CA

emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent



Carnet familial

Naissances

Alexis Delava

Imrân Idali

Mehdi Mamouni Alaoui

Serena Palestina Alnatour

Arthur Tuyls

Lina Timmermans

Boulangier Sylvie

Berré André

Labiausse Ginette

Billen Lucienne

Colin Jean Pierre

Leherte Willy

Guns Paule

Muller Henri

Verloot Willy

Cornil Pierre

Cremers Francina

Lienart Françoise

Bozard Gaston

Buyse Michel

Goffin Noël

Brouez Annie

Dedave Francine

Eggerickx Raymond

Devalck Roger

Toussaint Michel

Wilmet Françoise

Dehaes Anna

De Witte Henri

De Mesmaeker Charles

De Vries Simone

Walsdorff Jean

Janssen Nadine

Vanderbecken Lucien

Taburiaux Michel

De Broux Alain

El Kadiri Houcine

Losse Margarete

07/10

12/10

14/10

16/10

17/10

18/10

18/10

23/10

29/10

31/10

01/11

02/11

04/11

05/11

05/11

06/11

06/11

07/11

08/11

08/11

08/11

09/11

10/11

11/11

11/11

16/11

16/11

16/11

16/11

17/11

18/11

20/11

Cosse Léon

Bouvy Serge

Mouchard Jacqueline

Nari Nédia

Marouf Mohamed

Michel Mariette

Houbart Jean

Lindsey Alan

Damm Noël

Nijskens Denise

Côme Jules

Luppens Mariette

Spagna Louis

Pringiers Jacqueline

Van der Meulen Jeannine

Verboomen Suzanne

El Idrissi Tlaitmas

Dussart Monique

Paquet Simon

Xhaard Arlette

Crossland Andrew

Debrabandere Dominique

Tournemenne Simonne

Lauvaux Jean Pierre

Descy Emma

Pay Denise

Colinet Agnès

Deprez Josiane

Detry Claude

Ricou Robert

Recour Luc

22/11

23/11

23/11

25/11

26/11

27/11

27/11

28/11

04/12

04/12

07/12

08/12

08/12

09/12

09/12

10/12

13/12

15/12

15/12

16/12

16/12

17/12

18/12

21/12

23/12

27/12

28/12

28/12

30/12

31/12

31/12

Décès

De Mesmaeker Rosette 01/10

Delbrassinne Adelain 03/10

Ueno Atsushi 06/10

Une naissance ? Un arbre !

Nouveau parent ? La Ville vous félicite, en vous offrant un arbre fruitier qui vous rappellera longtemps la naissance de votre enfant.

Deux possibilités : un arbre à planter chez vous ou, si vous ne disposez pas de l'espace nécessaire, dans un verger communal qui rassemblera les arbres symbolisant les naissances de l'année.

Les arbres seront offerts en novembre, aux environs de la Sainte-Catherine, époque propice pour les plantations.

Un joli symbole pour les familles, un engagement écologique pour la Ville !

Le formulaire de participation vous sera remis lors de l'inscription de votre enfant en nos services Etat civil/Population.

Si votre enfant est né en janvier/février et que vous n'avez pas reçu le formulaire, sollicitez-le auprès de la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé (MEFS, maisondelenfance@olln.be) ou remplissez-le sur notre site www.olln.be





Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 24 novembre.



En visioconférence (crise sanitaire oblige), 2^e édition.

Les participants semblent sur leurs gardes, conscients que la séance pourra être vue et revue pendant un mois, sur Youtube. Certains adoptent un ton qu'on ne leur connaissait pas : plus posé, empathique. Désormais, le Conseil communal est aussi une opération de communication. A moins que l'arrière-plan soit flouté, l'écran permet de découvrir un peu de l'intimité des intervenants : un salon confortable, une bibliothèque en sous-toit... N'est-ce pas la même reproduction du célèbre Baiser de Klimt, dans le bureau de la bourgmestre et celui du chef de file d'OLLN 2.0 ?!

Le président annonce qu'il va davantage cadrer les débats et les interventions, car le précédent Conseil était trop long (NDLR : on constatera que cela porte ses fruits dans la suite du Conseil, plus fluide qu'en octobre).

Le début est difficile à comprendre, à cause d'un écho et des chuchotements de certains participants, audibles de tous. Ce problème est heureusement résolu après les 27 premières minutes. La présentation est plus dynamique, avec l'apparition en « gros » plan des

élus qui prennent la parole.

La première partie de la séance rassemble le Conseil communal et le Conseil de l'Action sociale (CPAS). C'est la tradition, une fois par an.

La présidente du CPAS détaille les synergies entre la Ville et le CPAS, ainsi que le rapport des activités du CPAS pour l'année 2020 (le Centre est resté ouvert et attentif aux personnes en difficulté, malgré la crise sanitaire). Elle se réjouit de la fin du chantier de réaménagement de la maison de la chaussée de La Croix (logement d'urgence, bureau et espace citoyen). Elle présente ensuite le budget 2021 (un peu plus de 18 millions d'euros, soit 33,6% de la taille du budget de la commune et 583€/habitant), compliqué à élaborer puisque personne ne peut prédire l'impact que la crise aura sur le CPAS, ni pendant combien de temps. « *Le budget est en croissance constante mais la dotation communale ne l'est pas* », constate-t-elle.

La minorité OLLN 2.0 rappelle son souhait de voir se réaliser une étude sur les dépenses sociales « hors-norme » dans notre ville, en particulier celles relatives au Revenu d'Intégration Sociale. Elle salue les 100.000€ de réserve crédités pour le projet de Maison de Repos et de

Soins (MRS), mais cette somme sera sans doute vite écoulee : il serait peut-être intéressant de provisionner le bénéfice obtenu au poste Logement au profit du projet de MRS.

S'agissant du RIS, la présidente rappelle que notre ville est atypique, par rapport aux autres communes du Brabant wallon, de par la présence de l'Université et de par son nombre de logements sociaux plus élevé qu'ailleurs. Une étude n'est pas souhaitée, elle ne ferait que stigmatiser les personnes et les endroits où des personnes bénéficient d'un RIS.

Zone de police

La bourgmestre présente le budget de la zone de police (un peu plus de 10 millions d'euros). La part communale est stable (un peu moins de 6 millions d'euros, dont 326.000€ pour les dépenses extraordinaires). Elle annonce aussi qu'un véhicule hybride de la police sera remplacé par un autre, électrique (40.940€ htva).

La minorité OLLN 2.0 souhaite savoir si la police dispose d'une borne de rechargement. La bourgmestre se renseignera.

Les conseillers votent à l'unanimité pour la mise en zone 30 de quatre entités ou quartiers de la ville (Charles Dubois, Rofessart, Buston et Georges Lemaître). Le Charnois suivra, en décembre.

La minorité OLLN 2.0 remercie ironiquement l'échevin de la Mobilité qui a répondu à ses questions dans la presse, avant la séance du Conseil.

La minorité Kayoux demande si le marquage au sol sera refait. L'échevin répond que cela fera l'objet d'un marché séparé.

Intercommunales

Les conseillers doivent approuver

l'ordre du jour des assemblées générales de plusieurs intercommunales et le mandat donné aux représentants de notre Ville.

La minorité Kayoux s'interroge au sujet de la stratégie de digitalisation de l'inBW et la multiplication des objets connectés. Pour Ores, suite au déploiement des compteurs intelligents dans notre commune, elle demande ce qui est fait pour respecter le choix des personnes qui ne veulent pas de compteur intelligent.

Les représentants de notre Ville au sein des intercommunales invitent les conseillers à leur faire parvenir leurs questions par écrit, avant les assemblées.

L'échevin de l'Environnement signale que la Ville souhaite plus d'éclaircissements sur la politique des déchets de l'inBW, notamment sur les démarches entreprises pour réduire les déchets et sur la visibilité des coûts.

L'échevin en charge de l'Énergie annonce que la Cours constitutionnelle a rejeté le recours en annulation partielle du décret wallon autorisant le déploiement des compteurs intelligents. Sauf exceptions, ces compteurs peuvent donc être déployés.

Association sociales

L'échevin en charge des Affaires sociales demande aux conseillers d'approuver les subsides aux associations sociales.

La minorité OLLN 2.0 constate que certaines associations sont politisées. L'amicale des aînés socialistes affiche clairement sa couleur, d'autres « plus sournoises ou plus prudentes » ne l'affichent pas clairement. Est-il éthique que l'argent de tous les citoyens serve à subsidier des activités politisées sous le couvert d'associations à caractère social ?

L'échevin répond que l'amicale des

aînés socialistes fait du bon travail et que ses réunions sont ouvertes à tous, socialistes ou non.

La minorité OLLN 2.0 signale que le MR organise aussi des activités entre autres pour les aînés, mais ne s'est jamais permis de demander des subventions à la Ville, ça ne lui semble pas opportun.

Un Toit Un Coeur

Les conseillers approuvent une subvention de 16.200€ à l'ASBL Un Toit Un Cœur, pour couvrir une partie de la location de containers aux fins d'y accueillir les personnes SDF en journée.

La minorité Kayoux se demande, vu le prix de la location des containers (1850€/mois), s'il n'est pas plus intéressant d'envisager une solution pérenne (un terrain où construire un bâtiment pour ce public fragilisé). Elle propose d'imposer une charge d'urbanisme à l'UCLouvain lors de l'introduction d'un prochain projet, Athéna par exemple, à cette fin.

L'échevin en charge des Affaires sociales explique que l'UTUC s'est retrouvée sans locaux et a dû trouver une solution rapidement. La Ville a mis à sa disposition une partie de la place des Gaumais, pour y installer les containers. La Ville n'a pas grand-chose comme terrain, c'est l'UCLouvain qui pourrait en fournir un, ou un bâtiment. L'Université apporte une aide financière à l'UTUC.

La bourgmestre ajoute que l'UCLouvain avait mis un appartement à la disposition d'UTUC, pas du tout adapté car trop petit. Cela fait des années que la localisation de cette ASBL fait débat. L'installation dans les containers, temporaire, améliore nettement la situation d'UTUC.

Fabriques d'église

Les conseillers doivent approuver les budgets des fabriques d'église Saint-François (Louvain-la-Neuve) et Saint-Remy (Ottignies). La première demande une participation de

1400€ à la Ville ; la seconde, de 6111€. L'échevin en charge des Cultes rappelle que le financement des cultes est une imposition (NDLR : lire le compte-rendu des précédents Conseils) et constate que notre Ville peut se féliciter d'un financement par habitant pas excessif (4-5€, alors qu'il est de 18-19€ pour Nivelles et Jodoigne, 12€ pour la Wallonie et 8,50€ pour le Brabant wallon).

La minorité OLLN 2.0 félicite les paroissiens de Saint-François (le produit des troncs s'élève à 9000€) et regrette que les paroissiens d'Ottignies soient moins généreux (le produit des troncs s'élève à 1200€). « 4-5€, c'est encore de trop pour ceux qui ne pratiquent pas ! »

Un subside extraordinaire doit être alloué à la fabrique d'église de Blocry, pour des travaux de rénovation urgents. La minorité OLLN 2.0 regrette l'état de dégradation de la sacristie, de la toiture, des corniches... - preuve d'un manque d'entretien évident, dit-elle - et s'inquiète de la présence éventuelle de mэрule.

Aide au secteur culturel

L'échevin de la Culture présente un point destiné au soutien du secteur culturel dans le cadre de la crise Covid. Plusieurs des suggestions faites par la minorité au Conseil d'octobre ont été apportées au règlement.

La minorité Kayoux regrette le changement apporté pour que la société La Croix de l'Aigle/Moulinsart, qui n'a pas son siège social dans notre ville, puisse bénéficier du subside. Notre Ville est-elle bien dans son rôle en subsidiant cette société qui ne paie presque pas d'impôts ?

Comme lors du Conseil d'octobre, l'échevin estime que le Musée Hergé mérite d'être respecté en tant qu'acteur culturel comme un autre. S'il paie peu d'impôts, c'est parce qu'il ne fonctionne pas aussi



Nouvelles de la ville

bien qu'espéré à l'origine.

Navajo

Le projet Navajo (transport à la demande et navette autonome) revient sur la table. Un avenant doit être apporté à la convention passée avec le TEC, pour préciser la répartition financière des coûts (le carburant et divers autres frais). La minorité Kayoux regrette un manque de transparence dans ce dossier: l'oubli du poste carburant est un manque de prévoyance étonnant, le poste « frais divers mais néanmoins nécessaires » est mal défini. Elle vote contre, par cohérence avec sa position dans ce dossier.

L'échevin de la Mobilité explique que ce poste « frais divers » a été ajouté pour ne pas risquer de devoir revenir au Conseil ultérieurement pour des brouilles.

RIE sur le SOL Athéna Lauzelle

L'échevin en charge de l'Urbanisme rappelle qu'en septembre, le Conseil a marqué son accord sur l'avant-projet de Schéma d'Orientation Local (SOL) Athéna Lauzelle et sur la poursuite de la procédure. Ce soir, il s'agit d'approuver le projet de contenu du Rapport sur les Incidences Environnementales (RIE). L'UCLouvain a introduit un projet de contenu, que le Collège a retravaillé en sollicitant et tenant compte de l'avis de la minorité (ce qui est « assez rare dans les conseils communaux » insiste la bourgmestre).

L'échevin de l'Environnement est satisfait que le RIE intègre toutes

les préoccupations de la Ville en environnement : l'aménagement des espaces verts et leur entretien, la préservation du bois de Lauzelle (zone Natura 2000), la gestion de l'eau et l'égouttage, la gestion des déchets, le réseau filaire de télécommunication...

La minorité Kayoux regrette que plusieurs de ses demandes, qualifiées de « politiques », n'aient pas été retenues.

La minorité OLLN 2.0 constate que la plupart de ses suggestions ont été reprises et en remercie la majorité. Néanmoins, demander un plan masse permettrait de mieux visualiser le programme immobilier envisagé, notamment la question des densités.

Un conseiller de la majorité répond à Kayoux qu'il y a un principe de réalité. On ne peut pas tout demander/avoir. Lors d'une expérience précédente (NDLR : le RIE sur le SOL, suite à la consultation populaire sur le projet d'extension de L'esplanade), on a demandé au Collège d'ajouter un tas de choses dans le contenu du RIE, puis on a constaté que cela coûtait plus cher et que le travail prenait plus de temps... et on a reproché au Collège que ça n'allait pas assez vite et que les délais étaient dépassés!

La bourgmestre invite Kayoux à exprimer la nécessité de poursuivre la participation citoyenne auprès de l'UCLouvain, maître d'ouvrage du projet. Elle annonce que le Collège va écrire au ministre de

l'Aménagement du territoire pour qu'il reconsidère (à la baisse) le nombre de logements à prévoir dans ce nouveau quartier. Le Collège ne peut malheureusement pas exiger de Plan masse, cela ne fait pas partie des exigences d'un SOL.

Acquisition de bureaux ?

En fin de séance, la minorité OLLN 2.0 souhaite en savoir plus sur un point inscrit à huis clos. Il s'agit du projet d'acquisition d'une surface de bureaux dans le bâtiment « B2 », au Cœur de Ville d'Ottignies. La bourgmestre explique que cette opportunité s'est présentée sur un site de vente publique, mais l'offre est suspendue actuellement, pour une raison inconnue. Alors que l'administration communale engage de plus en plus d'agents, il pourrait être utile d'acquérir cette surface (qui prolonge le service des Finances, au 2^e étage du bâtiment), quitte à la mettre en location dans un premier temps.

OLLN 2.0 a inscrit deux « addendum » : l'un pour rappeler son souhait que soient installées des toilettes publiques dans nos deux centres urbains (l'échevin en charge de l'Environnement signale que ce sera étudié en 2022, comme prévu dans le Programme Stratégique Transversal (PST) de la majorité), l'autre pour annoncer la campagne de l'ASBL « O'Yes » (des pochoirs imprimés temporairement dans la ville, ils s'effaceront avec la pluie) dans la cadre de la Journée de lutte contre le sida, le 1^{er} décembre. ■

Le compte rendu de la séance du 15 décembre.

Le président Cedric du Monceau rappelle les consignes, pour limiter la durée des débats: pas plus de deux interventions sur une question. Il explique que des réunions techniques préalables ont eu lieu, ce pour quoi seuls les points considérés comme « non

aboutis » seront évoqués. Il précise la différence entre le compte rendu (ce document, publié aussi dans le Bulletin communal) et le procès-verbal (à lire sur le site www.olln.be). Le premier partage l'atmosphère de la séance et résume le contenu des débats. Le second est plus admi-

nistratif et reprend le résultat des votes en détail.

Rapport administratif

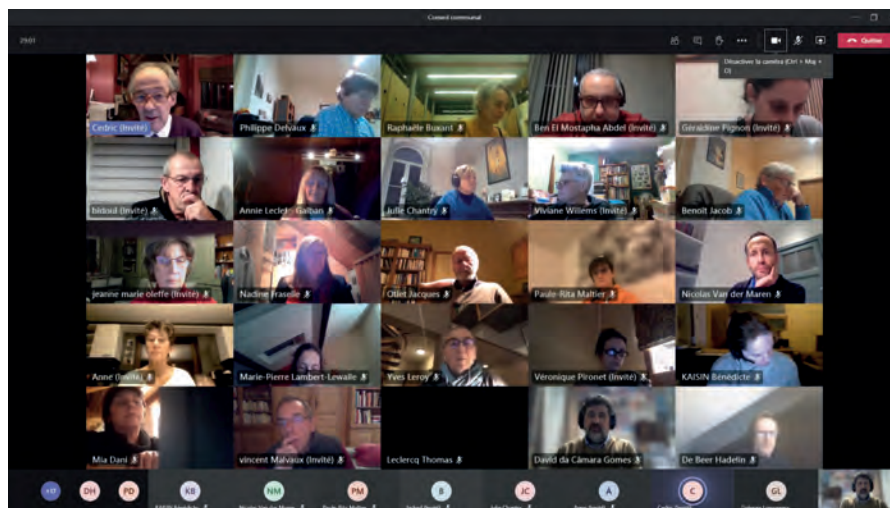
Les conseillers prennent acte du remplacement de Steven Pauwels par Aline Lourtie, au Conseil de l'action sociale (CPAS). C'est le

mode de fonctionnement chez Kayoux : les mandataires changent tous les deux ans.

Le rapport administratif 2019 sera mis en ligne sur le site www.olln.be. Le président du Conseil et le conseiller Nicolas Van der Maren en relèvent la qualité et l'intérêt, pour prendre connaissance du travail réalisé par les différents services de la Ville, de l'évolution démographique (par exemple, contrairement à ce qu'on entend souvent dire, le nombre d'habitants diminue depuis 2 ans au moins)... Le conseiller OLLN2.O recommande plus de cohérence dans l'élaboration du rapport. Certains services se contentent d'un tableau (la culture reprend la liste des subsides octroyés aux activités culturelles), d'autres donnent beaucoup plus d'explications, qui permettent de mieux comprendre ce qui a été fait. Il s'étonne d'une série d'indicateurs à la baisse pour le tourisme : moins de visiteurs à l'Office du Tourisme-Inforville, moins de demandes de visites guidées, moins de participants à la Marche gourmande... « *Cela donne des indications sur des points d'attention, pour le développement de notre action politique à l'avenir.* »

Le conseiller Dominique Bidoul s'étonne de fortes variations dans le nombre de divorces, d'une année à l'autre, de la régression du nombre de cyclistes constatée lors des comptages, de 703 grenouilles sauvées rue Charles Dubois et seulement 114 au Buston, alors qu'il y a des étangs au Buston et pas rue Charles Dubois.

L'échevine de l'Etat civil Annie Galban-Leclef signale qu'on ne peut maîtriser le nombre de divorces et craint qu'ils augmentent suite à la crise Covid. L'échevin de la Mobilité David da Câmara Gomes explique que les chiffres vélo sont à prendre avec des pincettes : si le comptage est programmé un jour de pluie, il y aura moins de cyclistes sur la route. La bourgmestre Julie Chantry précise qu'il y a aussi deux étangs à la rue Charles Dubois, comme au Buston.



Eglise protestante de Wavre

La minorité OLLN2.O intervient chaque fois sur les budgets des fabriques d'église. Ce soir, il est question du budget de l'église protestante de Wavre. Le conseiller Nicolas Van der Maren relève une série d'augmentations : + 15% pour le vin de la communion (alors que le poste « eau », lui, diminue de 14%), +8% pour les hosties... et suppose dès lors qu'il y a plus de fidèles. Pourtant, les recettes du tronc diminuent. Les frais de mobilier et de photocopies explosent, de même que le poste éclairage (+35%) : ceci l'interpelle, alors que notre Ville fait beaucoup d'efforts pour réduire ses consommations et son empreinte écologique.

L'échevin en charge des Cultes Benoît Jacob remarque qu'on a changé l'eau en vin, pas de surprise ! Il constate que la part communale reste d'environ 3000€, mais il conseillera à la fabrique de remplacer son éclairage par du led. 5 abstentions.

Egalement échevin des Affaires sociales, il explique comment un diagnostic, en 2019, a conduit à établir un nouveau Plan de cohésion sociale pour 2020-2025. Celui-ci vise deux objectifs : réduire la précarité et les inégalités, contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous. Il détaille les subventions octroyées aux 9 partenaires du Plan, pour l'accompagnement d'adultes en décrochage social et de jeunes en rupture, pour l'organisation d'activités de rencontre dans les quartiers... afin de lutter contre l'isolement. La conseillère

Mia Dani souhaite s'assurer que le Collège a constaté « *des définitions d'objectifs dans les ASBL subsidiées, des résultats mesurés, des améliorations* ». L'échevin le confirme. Les résultats doivent d'ailleurs être communiqués à la Région wallonne. Comme il s'agit ici d'un nouveau Plan, il faut laisser le temps aux associations de travailler. Une abstention.

Ecoles de devoirs

L'échevine de l'Enseignement Annie Galban-Leclef présente la subvention 2020 aux écoles de devoirs (EDD) pour la coordination administrative et pédagogique ainsi que le défraiement des animateurs bénévoles. Quatre ASBL gèrent cinq EDD, la Ville en gère deux autres.

La conseillère Mia Dani interroge l'échevine sur le nombre d'enfants dans les EDD, leur âge, les compétences requises pour les bénévoles... Elle regrette que la coordination coûte 25.000€ (5x5000€) à la Ville (« *exorbitant* », dit-elle), sur un budget total de 60.000€ octroyé aux EDD. En quoi consiste cette coordination ? Cette somme pourrait être consacrée à la mission première des EDD.

L'échevine explique que les EDD accueillent les enfants entre 6 et 15 ans, le personnel est qualifié : enseignants, éducateurs, logopèdes, animateurs... qui redonnent confiance aux enfants dans leur capacité d'apprendre. Il est important d'avoir une personne qui gère la coordination pédagogique pour chaque école qui a ses spécificités. Il y a aussi toute une gestion administrative : inscription des enfants, planification



Nouvelles de la ville

des cours... et l'organisation d'activités extrascolaires.

La conseillère relève que si chaque EDD a sa spécificité, pourquoi ont-elles toutes à assumer la même charge forfaitaire de 5000€ pour la coordination ?

L'échevine répond qu'on peut en reparler mais que ça fonctionne bien comme cela.

L'argument ne convainc pas le conseiller Nicolas Van der Maren, qui accepte volontiers la proposition de l'échevine d'en reparler. 6 abstentions.

Soutien « Covid » au Cinéscope

La conseillère Raphaële Buxant signale que l'assemblée de Kayoux s'est étonnée des 20.000€ de subsides Covid octroyés au Cinéscope, lequel a été racheté en 2019 par le groupe Pathé-Gaumont... dont le chiffre d'affaire est très élevé. Est-ce vraiment le rôle de la commune de subsidier un tel groupe international, d'autant que cette entreprise bénéficie déjà d'une aide publique, par la mise au chômage technique de ses employés. Elle souhaite que le Collège communique la liste détaillée des subsides Covid, pour avoir une vue globale de la politique d'octroi.

Le conseiller Hadelin de Beer de Laer rappelle l'histoire des cinémas, fermés longtemps, et dénonce une attaque gratuite et idéologique sur le fait qu'il s'agisse d'un grand groupe. *« On ne subsidie pas un grand groupe, mais un cinéma situé sur notre territoire. Si celui-ci n'est pas rentable, le grand groupe le fermera. »* La conseillère Nadine Fraselle détaille comment le Cinéscope est ouvert aux collaborations avec tous les acteurs de la ville, jamais opposé aux projets (des conférences et autres), même si ceux-ci ne sont pas particulièrement rentables.

L'échevin de la Culture David da Câmara Gomes complète l'histoire des cinémas. Il rappelle

le mécanisme de soutien financier mis en place pendant 10 ans en échange d'une plus-value culturelle, et sa réactivation suite à l'impact de la crise Covid. Il y voit une forme de légitimité et de continuité. Il signale que les cinémas n'auraient sans doute jamais été soutenus s'ils n'avaient pas été fermés durant deux ans. 2 votes contre (Kayoux).

« Vous posez des questions et quoi qu'on vous réponde, vous avez déjà décidé de voter contre. Cela m'étonne, comme fonctionnement démocratique », observe Hadelin de Beer.

Produits locaux au Douaire

L'échevin du Commerce Yves Leroy demande aux conseillers d'approuver l'octroi d'une subvention de 4000€ à la nouvelle association des commerçants d'Ottignies/Céroux-Mousty/Limelette « Acom ». Il annonce la tenue d'un magasin éphémère pour la vente de produits locaux pendant les fêtes, dans le centre commercial du Douaire.

Budget 2021

Le « gros morceau » du Conseil concerne le budget 2021, lequel s'élève à 51.265.000€. La bourgmestre Julie Chantry l'introduit, en rappelant la décision difficile, en 2019, d'augmenter les impôts communaux. Elle explique la volonté du Collège de poursuivre la réalisation de son Programme Stratégique Transversal en 2021, notamment ses volets Mobilité (encourager le transfert modal) et Energie (poursuivre les objectifs approuvés dans le cadre de la Convention des Maires).

L'échevin du Budget Philippe Delvaux énumère les principes suivis par le Collège, lors de l'élaboration du budget : avoir un budget à l'équilibre à l'exercice propre, sur base d'une hypothèse de recettes et dépenses normales (sans effet Covid) mais en se créant des marges, car la Covid aura probablement un effet sur les recettes (le Collège veut néanmoins se donner les moyens de pouvoir octroyer des mesures d'aide)... A l'ordinaire, le Collège présente un

budget en équilibre de 115.000€, avec un boni global de 2,6 millions, qui alimente des provisions à concurrence de 750.000€ et ne touche pas aux réserves (de 2,1 millions d'euros). A l'extraordinaire, la Ville dispose d'une réserve de 5,2 millions.

L'échevin compare le budget 2021 au budget initial 2020 (pas à la 2^e modification budgétaire 2020, car celle-ci intègre les effets Covid). Recettes et dépenses augmentent chacune de près de 2 millions d'euros (dépenses de personnel : + 1 million (suite au recrutement de 6 personnes, à l'indexation, à la révision barémique et à la mise en place d'un second pilier de pension pour le personnel contractuel), dépenses de fonctionnement : + 800.000€ (pour l'informatique, le Plan de Mobilité, le transport scolaire et le traitement des déchets). Au niveau des recettes, on voit qu'elles sont fortement impactées par la Covid. On voit aussi l'effet de l'augmentation des impôts (+770.000€ de recettes pour l'IPP, alors qu'on comptait sur 1,5 million d'euros, sur base d'une nouvelle estimation du Fédéral qui intègre l'effet Covid et un effet Tax Shift beaucoup plus important que prévu) ; + 431.000€ suite à l'augmentation du précompte immobilier). Ces deux augmentations ont un effet rebond sur la dotation du Fonds des communes, qui augmente de 818.000€ pour 2021 alors qu'il n'y avait plus d'augmentation depuis plusieurs années (mais cette augmentation n'est valable que pour un an).

Les dépenses de transfert diminuent : nos dotations à la zone de police, au CPAS et aux ASBL sont inchangées. La dotation aux fabriques d'église diminue de 20%. Le coût de la zone de secours (1,2 million) n'évolue pas non plus, malgré l'intervention de la Province, qui en assume une partie des frais. Les dépenses de dette (l'emprunt) augmentent de 329.000€, entre autres pour le projet de la nouvelle piscine (200.000€).

L'échevin présente le Plan de convergence, dans la foulée, et annonce qu'il ne faudra sans doute plus en faire à l'avenir, parce que les autorités de tutelle ont reconnu que les mesures prises par le Collège portaient leurs fruits.

Après sa présentation, Philippe Delvaux fait part de la surprise du Collège quand celui-ci a appris, la semaine passée par voie de presse, que la Province diminuait une série de subsides (- 240.000€ de dotation pour le Pôle culturel notamment), décision justifiée, selon la Province, par l'intégration d'une partie des coûts de la zone de secours. La Province arrête en outre ses primes vélo, logement, Villes et Villages fleuris, aides liées au maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées...

Le conseiller Dominique Bidoul s'étonne de l'inscription d'un montant pour l'achat d'un terrain CP Bourg à la rue de la Filature, le conseiller Nicolas Van der Maren remarque - exemples à l'appui - que notre Ville a le plus gros budget des

communes du Brabant wallon, alors que certaines ont une population plus importante (l'échevin lui rappelle la spécificité universitaire de notre ville, qui engendre des coûts importants). Il est heureux d'apprendre qu'on pourra sans doute se passer de plans de convergence et félicite l'échevin pour son engagement à poursuivre une réflexion pluriannuelle qui ne peut qu'aider à améliorer les finances.

La conseillère Géraldine Pignon remarque que malgré les efforts de Kayoux pour comprendre le fonctionnement du budget communal, ils restent des béotiens. « *N'est-ce pas interpellant de se dire que les questions budgétaires, si peu de personnes dans la population sont à même de les comprendre ?* ». Elle suggère à l'échevin d'animer une réunion publique à ce sujet.

9 conseillers s'abstiennent.

Eclairage, Nord-Sud...

En fin de séance, l'échevin de l'Energie Abdel Ben El Mostapha annonce le renouvellement du parc

d'éclairage public en led. Le premier devis d'ORES s'élève à 230.000€ TVAC. En 9 ans, ce sont 556 points lumineux qui seront changés sur notre territoire, pour un total de 2,8 millions d'euros. Unanimité.

Il évoque aussi le règlement relatif à l'octroi d'une prime communale aux habitants qui réaliseront un audit énergétique de leur bâtiment : ils recevront 200€ et 200 talents pour réduire la facture de l'audit (qui s'élève à 1100€ environ). Le conseiller Dominique Bidoul ne comprend pas l'intérêt d'octroyer cette prime pour moitié en talents.

Il annonce encore que 9824€ iront à la réalisation de trois projets retenus par le Conseil Consultatif Nord-Sud (rénovation des sanitaires, formation... en Haïti, au Bénin et au Maroc).

Le Conseil se termine par le traditionnel quart d'heure de questions/réponses, après un peu moins de 3 heures de débats. ■

Le compte rendu de la séance du 26 janvier.

En début de séance, les conseillers prennent acte de la démission de trois des leurs. Les remplaçants prêtent serment, à l'écran. Il s'agit de Aurore Heuse (qui remplace Christine Van De Goor-Lejaer), pour le groupe Avenir ; Florence Vancappellen (qui remplace Géraldine Pignon) et Stéphane Vanden Eede (qui remplace Raphaëlle Buxant), pour le groupe Kayoux.

Zone 30

Les conseillers approuvent, à l'unanimité, l'extension de la zone 30km/h dans les quartiers de La Croix, Tiernat, Blanc-Ry, Stimont et Bauloy.

Nicolas Van Der Maren interroge l'échevin de la Mobilité au sujet de la signalétique et d'une éventuelle période transitoire, avant la répression, pour permettre aux habitants de s'habituer à la nouvelle réglementation.

Stéphane Vanden Eede souhaite que d'autres rues, hors centre urbain, puissent également bénéficier de la limitation à 30km/h.

David da Câmara Gomes répond que la signalisation sera complétée par des bollards verts, bacs à fleurs... pour induire le comportement attendu dans le chef des automobilistes. Il y aura des campagnes de prévention, cela s'est déjà fait lors de la Semaine de la Mobilité. La zone 30 va continuer à s'étendre, pour couvrir toutes les zones qui sont en agglomération d'ici 2 ou 3 ans. Priorité est donnée aux voiries où le plus de population circule.

Renowatt

Une longue partie du Conseil concerne les travaux de rénovation énergétique prévus dans huit bâtiments communaux, dans le cadre du programme « Renowatt » (NDLR : lire notre article à ce sujet,

en page 33). L'échevin en charge de l'Energie Abdel Ben El Mostapha les détaille avec beaucoup d'enthousiasme (investissements, économies attendues...), ce qui le verra qualifié de « showman » par Jacques Otlet.

L'échevine de l'Enseignement Annie-Galban-Leclef souligne un travail remarquable au profit des écoles de Blocry et de Limauges. La présidente du CPAS Marie-Pierre Lewalle remercie la Ville d'avoir intégré la Résidence du Moulin dans l'opération.

Dominique Bidoul (qui s'abstiendra) s'étonne de l'investissement trois fois plus élevé pour la rénovation de l'école de Blocry (3 millions) que pour le Centre culturel (739.000€), alors que les économies d'énergie seront beaucoup plus importantes au Centre culturel. Il souhaite connaître le temps de retour sur investissement, car ces travaux



Nouvelles de la ville



représentent un effort considérable de la part de la Ville (un peu plus de 5 millions dans le budget de la Ville et un peu plus de 500.000€ dans celui du CPAS, pour l'ensemble de la mandature 2018-2024).

L'échevin n'accepte pas le qualificatif de « Showman » et suggère plutôt « Coeurman », pour « *un cœur qui parle afin de sensibiliser tout le monde à la problématique climatique* ». Il reconnaît que l'investissement est lourd pour l'école de Blocry, mais le confort des élèves sera nettement amélioré grâce à une ventilation double flux qui, c'est vrai, demande de l'énergie. Une fois n'est pas coutume, le responsable du service Energie de la Ville apparaît à l'écran, pour rappeler que l'école de Blocry a plus de 40 ans, il est donc urgent d'y programmer de gros travaux de rénovation.

« *D'après les calculs de l'échevin, il faudra plus de 60 ans pour récupérer l'investissement, ce qu'aucun entrepreneur n'accepterait de faire* », signale Jacques Otlet, pour justifier son abstention.

« *Il est difficile de calculer la rentabilité d'une école publique* », répond le président du Conseil Cedric du Monceau.

Fêtes et manifestations

L'échevin des Fêtes Benoît Jacob annonce que la refonte complète du règlement relatif aux manifestations (prêt de matériel, prestations,

subventionnement) est en cours. Les services étudient la possibilité de réduire le délai exigé entre la demande et la manifestation (40 jours actuellement). En attendant, l'ancien règlement est reconduit pour un an.

Stéphane Vanden Eede informe que le délai est de 28 jours à la Province...

Unanimité.

Lean & Green

L'échevin de la Mobilité David da Câmara Gomes invite à adhérer au programme européen Lean & Green, qui propose un système de gestion environnementale dont l'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports et des livraisons. Travailler sur le verdissement de nos flottes de véhicules complètera le programme Renowatt dans lequel nous nous sommes engagés pour la rénovation de nos bâtiments. Au bout du compte, il s'agit de répondre à notre engagement pris en 2016 en signant la Convention des Maires. Coût de l'opération : 8143€ pour l'affiliation, 3 audits et la TVA.

Stéphane Vanden Eede y voit un objectif honorable mais n'est pas convaincu par ce label principalement construit pour les entreprises. A priori, nos véhicules ne parcourent pas de longues distances et ne déchargent pas de grandes quantités de marchandises. Si intérêt il y a, il faudrait éventuellement se réunir à

plusieurs communes. On pourrait plutôt profiter de l'expertise locale (UCLouvain).

Nancy Schroeders évoque deux maladies de la majorité : vouloir toujours être la ville pilote (et de ce fait, toujours essayer les plâtres des nouvelles initiatives), multiplier les effets d'annonce et de communication.

Jacques Otlet constate que le Collège a déjà commandé le travail, le 21 décembre. A quoi sert donc de solliciter l'avis du Conseil ? « *Le fait que le bon de commande ait été signé avant le passage au Conseil est une entorse à la démocratie, je voterai contre* », annonce Mia Dani.

Nadine Fraselle appuie la demande de l'échevin. Il s'agit d'un dossier complexe, un domaine pour lequel il y a beaucoup de jugements, d'a priori et de croyances, on a besoin de recourir à une expertise externe, crédible.

L'échevin défend son dossier en invoquant la réduction souhaitée des émissions, de 55% à l'horizon 2030 : « *on ne peut plus perdre de temps !* ». Nous avons déjà des véhicules électriques, et bientôt des vélos cargo. Mais nous n'avons aucune expertise dans le domaine des camions et du matériel technique. Il confirme que notre Ville est « *souvent une ville pilote, souvent on communique, souvent ça fait le buzz* ». Entrant dans un système de management environnemental, il n'y aura pas d'autre solution que d'en faire le suivi. Quant au bon de commande, il a effectivement déjà été signé, pour profiter d'une queue de budget en 2020. Mais il ne sera pas envoyé si le Conseil en décide autrement. 7 votes contre, 3 abstentions, 21 pour.

Wallonie Cyclable

L'échevin de la Mobilité annonce la candidature de notre Ville au 2^e Plan Wallonie Cyclable. Comme nous avons déjà été retenus lors du 1^{er} Plan, il a fallu rentrer un dossier en béton, pour espérer être

à nouveau sélectionnés. Seules 18 communes seront retenues, pour 10 lors de la première édition. A la clé, un Plan pouvant subventionner des travaux jusqu'à 2,8 millions d'euros, à charge pour la Ville d'en assumer 20% (240.000€).

Pour ne pas avoir l'impression de signer un chèque en blanc, plusieurs conseillers souhaitent connaître les projets repris dans le dossier. L'échevin en dira peu. Il annonce qu'ils seront définis dans un second temps si notre candidature est retenue, avec la Région et une Commission vélo. Celle-ci sera constituée de représentants d'associations, représentants du Conseil communal... *« Il y a pas mal de champs d'actions possibles : continuer les zones 30, travailler autour des Points Mob, les axes vers Court-Saint-Etienne et Mont-Saint-Guibert, les liaisons à compléter vers Louvain-la-Neuve... »*

Unanimité.

Proxibus

Unanimité également pour une convention entre la Ville et l'Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) pour la création d'un Proxibus communal reliant les quartiers de la Chapelle-aux-Sabots et de Rofessart à la gare d'Ottignies via le dépôt minute des Villas (athénée Paul Delvaux).

L'échevin de la Mobilité explique que ce projet profitera d'une enveloppe de 100.000€, un budget plus important que celui alloué précédemment au Proxibus 205, celui-ci ayant été interrompu en septembre (quand le TEC l'a remplacé par deux lignes fixes, qui relient Louvain-la-Neuve à Chastre et Mont-Saint-Guibert).

Tous les partis défendaient le projet d'une navette interquartiers, lors des dernières élections. Ce projet est donc accueilli avec enthousiasme.

David da Câmara Gomes précise toutefois que ce Proxibus ne fonctionnera qu'aux heures de pointe en semaine hors vacances scolaires, pour permettre le rabattement des élèves vers

l'athénée et la gare. Il fonctionnera aussi le vendredi en matinée pour le rabattement vers le marché. Si le succès est au rendez-vous, on pourrait imaginer d'étendre le service, mais alors le coût serait beaucoup plus élevé.

Plutôt que des navettes interquartiers fixes, hors de prix, le Collège et le TEC étudient une solution alternative - un transport à la demande, sorte d'intermédiaire entre le bus et le taxi - dans le cadre de l'expérience Navajo, dès le début février à Louvain-la-Neuve.

SOL Athena Lauzelle

L'échevin de l'Urbanisme Yves Leroy explique pourquoi deux points doivent repasser au Conseil, au sujet de l'avant-projet de Schéma d'Orientation Local (SOL) « Athena Lauzelle ». La décision du Conseil du 22 septembre 2020 n'a pas été transmise formellement à l'auteur de projet (l'UCLouvain) par envoi recommandé avant l'expiration du délai de 60 jours à dater du dépôt du dossier, tel que fixé par le CoDT. La décision du Conseil est donc annulée.

Le projet de RIE (Rapport sur les Incidences Environnementales) doit donc repasser aussi, puisqu'il porte sur un acte qui n'existe plus (NDLR : le paragraphe précédent).

Depuis lors, la Ville a eu la confirmation de la Région qu'une partie de la zone (4ha, sur les 30ha) pouvait être soustraite du calcul sur les densités, ce qui permettrait une limitation à 1248 logements.

Les conseillers acceptent de reporter leurs votes de la fin 2020, pour que la procédure puisse se poursuivre. Ils votent à l'unanimité, cette fois, sur l'avant-projet de SOL. Florence Vancappellen évoque le projet hôtelier au Château de Limelette et la nécessaire réflexion sur la protection du bois de Lauzelle, peut-être au travers d'un Plan de gestion qui réunirait les nouveau et ancien gardes forestiers. Le groupe Kayoux souhaite aussi que l'UCLouvain implique les habitants dans son projet.

S'agissant du bois, Hadelin de Beer de Laer rappelle que celui-ci est privé (propriété de l'UCLouvain) et que les Plans de gestion des bois sont une compétence régionale. Gare à l'ingérence.

La bourgmestre Julie Chantry insiste : le courrier de la Région nous autorise à retirer 4ha du calcul de la densité, mais il ne s'agit pas d'un acquis. C'est à l'auteur de projet et à l'auteur du RIE d'analyser cela.

L'échevin ajoute, au sujet des réflexions de Kayoux, que celles-ci ne peuvent prendre place dans le RIE. Mais la procédure sera encore longue, il y aura de nombreuses possibilités de s'exprimer.

Unanimité.

Motion SmartMove

Le Conseil se termine avec plusieurs points ajoutés par la minorité : pour améliorer la cohabitation des piétons et cyclistes sur les chemins de campagne et forestiers, sur l'école envisagée dans le futur quartier Athéna-Lauzelle...

Les conseillers votent - moins l'abstention de Kayoux - une motion relative au projet de taxe kilométrique « SmartMove » de la région bruxelloise, pour inviter les régions (bruxelloise, wallonne et flamande) à se concerter. Le Conseil n'est pas opposé à une réforme, mais Bruxelles ne résoudra son problème de mobilité qu'avec les autres régions. Il n'y a pas que la dimension fiscale, d'autres solutions doivent être étudiées: terminer le RER et le parking SNCB de Louvain-la-Neuve, prévoir des bandes de circulation pour le covoiturage et les bus, mettre en œuvre des autoroutes cyclables... ■

Prochains Conseils

- 2 et 30 mars
- 27 avril
- 25 mai



Dialoguez avec le Collège

Rencontrez le Collège communal dans votre quartier. Parlez avec lui des sujets qui vous préoccupent.

Dans le cadre de sa Déclaration de politique communale, la majorité s'est engagée à renforcer la participation des citoyens. Pour ce faire, le Collège organisera des rencontres avec les habitants, dans les quartiers, tout au long de la mandature. Pour vous permettre de discuter directement avec la bourgmestre, les échevins et la présidente du CPAS des sujets propres à votre quartier.

Une première rencontre (virtuelle, crise sanitaire oblige) s'est déroulée fin 2020, suivie par une quarantaine d'habitants d'Ottignies centre. Plusieurs sujets ont été abordés, notamment les projets urbanistiques dans le centre, la problématique de la mobilité et du stationnement, les espaces verts et l'environnement ainsi que la thématique de la précarité dans la crise sanitaire.

Découpage en 11 quartiers

Lors de la précédente mandature (2012-2018), cinq quartiers avaient été définis pour ces rencontres avec le Collège. Ces quartiers regroupant parfois des réalités fort différentes, un nouvel exercice de découpage a été opéré, pour aboutir à 11 quartiers (Céroux, Limelette-Buston, Mousty-Franquénies, Ottignies centre, Petit Ry-Pinchart, Rofessart, Tiernat-La Croix-Stimont-Bauloy, Bruyères, Hocaille-Blocry, Lauzelle, Louvain-la-Neuve centre-Bièreau-Baraque), comme illustré sur le visuel.

Au rythme de cinq rencontres par an, le Collège fera une tournée complète des quartiers en un peu plus de deux ans.

Ces quartiers tels que définis ne correspondant pas toujours aux tournées facteur, certains habitants recevront peut-être deux toutes-boîtes, pour des réunions différentes. Libre à eux de s'inscrire à l'une et/ou l'autre.

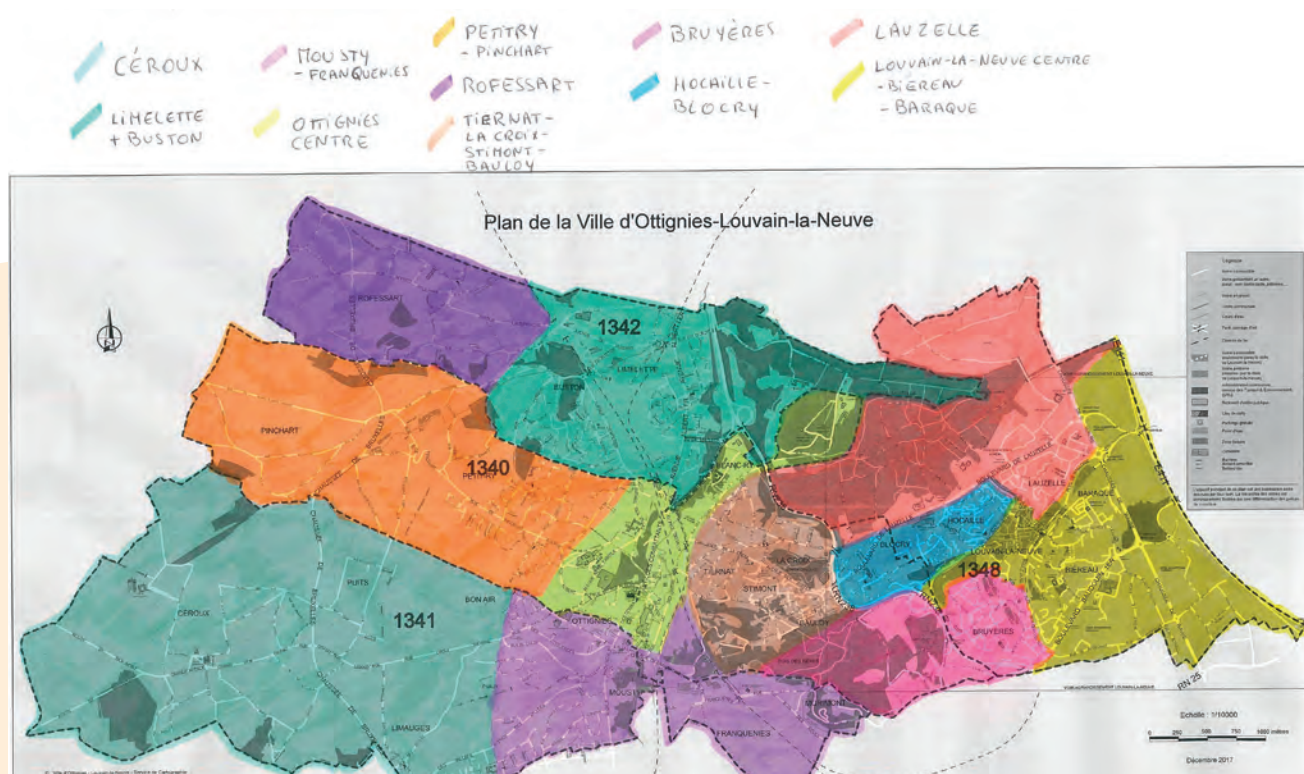
Agenda 2021

Voici les dates des prochaines réunions :

- Mousty-Franquénies : le 1^{er} avril
- Bruyères : le 6 mai
- Petit-Ry-Pinchart : le 9 juin
- Lauzelle : le 13 octobre
- Céroux : le 2 décembre

Vous habitez les trois premiers de ces quartiers et certains sujets vous préoccupent ? Envoyez vos questions/thématiques - avant le 10/03 pour Mousty-Franquénies, avant le 15/03 pour les Bruyères, avant le 19/04 pour Petit-Ry-Pinchart - par courriel (participation@olln.be) ou courrier (administration communale, Participation, Espace du Cœur de Ville 2, 1340 Ottignies).

Les informations pratiques (réunion en présentiel et/ou visioconférence), ainsi que les thématiques abordées seront communiquées sur la page Facebook de la Ville et transmises dans un toutes-boîtes aux habitants des quartiers susmentionnés. ■



Sans fil et ondes

La Ville - à l'initiative de l'échevin de la Santé Benoît Jacob et de l'échevin de l'Environnement et du Numérique Philippe Delvaux - vous invite à suivre une conférence « *Technologies sans fil, ondes électromagnétiques... et notre santé ?* », par la physicienne Wendy de Hemptinne, le lundi 19 avril à 19h30 (dès 19h15 pour le « briefing » technique), en visioconférence.

L'industrie du sans-fil est dans une course au déploiement de nouveaux moyens de communication toujours plus rapides, sources de croissance économique, parmi lesquels la 5G. D'aucuns arguent que les risques associés aux rayonnements de la télécommunication sans fil sont aujourd'hui démontrés. D'autres contestent les conclusions de ces études scientifiques. Qui croire ? Qu'en est-il du principe de

précaution ? Peut-on, sous couvert de la croissance que présente le secteur du numérique, faire abstraction des questions de santé ?

Il est important de s'informer, de savoir comment réduire son exposition aux ondes et d'adopter de saines habitudes d'utilisation.

Wendy de Hemptinne, physicienne indépendante, est attentive aux impacts sanitaires et environnementaux des champs et rayonnements électromagnétiques produits par nos technologies, elle œuvre à la conscientisation, à l'information et à la prise en charge de cet important sujet de santé publique, notamment auprès des acteurs décisionnels.

Elle donne régulièrement des conférences à destination du grand public, des professionnels de la

santé, des parents et du personnel enseignant dans des écoles. Elle y enseigne pourquoi et comment réduire son exposition, ainsi que les saines habitudes à acquérir.

L'animateur relayera les questions posées à l'avance par les participants. Merci de les communiquer à cette adresse : sante@olln.be Les participants pourront aussi poser des questions en direct.

Inscription sur le site de eguichet.olln.be (conférence « Technologies sans fil... »)

La séance sera diffusée en direct mais aussi enregistrée et accessible après le 19 avril (les liens seront publiés sur notre site www.olln.be). ■



010 / 43 61 72
010 / 43 61 70

Vaccination : réunion d'information

La Ville vous invite à une réunion d'information virtuelle sur la vaccination Covid 19, le 16 mars à 20h.

Le Dr Leila Belkhir, infectiologue aux Cliniques Saint-Luc et chargée de cours à l'UCLouvain, expliquera en quoi consiste la vaccination

Covid 19. Elle répondra aux questions posées à l'avance (à communiquer jusqu'au 10 mars) et posées en direct.

La séance sera enregistrée et accessible dès le 17 mars (les liens seront publiés sur notre site www.olln.be). Le lien de connexion sera

envoyé aux personnes inscrites et communiqué sur notre site.

Pour vous inscrire et poser une question: sur le site eguichet.olln.be, encodez «vaccin» dans le moteur de recherche.

Le rapport administratif: une mine d'informations

Pour tout savoir sur la situation et l'administration des affaires de la Ville en 2019, consultez le rapport en ligne sur notre site olln.be.

La période couverte par ce rap-

port s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 pour l'administration et la démographie, sur l'année scolaire pour l'enseignement public.

Le travail réalisé par les différents services de la Ville y est détaillé à l'aide de nombreux graphiques et tableaux.

Louvain-la-Neuve a 50 ans

La première pierre de Louvain-la-Neuve était posée le 2 février 1971. Ce geste marqua le début d'une grande aventure urbanistique.

Une exposition en retraçant l'histoire sera visible à l'Office du Tourisme-Inforville, l'été prochain,

pour fêter le demi-siècle de la ville nouvelle.

L'équipe organisatrice fait appel aux citoyens, étudiants et travailleurs du site qui possèderaient des photos anciennes et/ou récentes de Louvain-la-Neuve.

Si vous souhaitez participer à cette exposition et transmettre une copie de vos clichés (du plus beau au plus insolite), merci de contacter l'Office du Tourisme-Inforville avant la fin avril : 010 / 47 47 47, info@tourisme-olln.be



Nous vous proposons un accueil, une écoute et un accompagnement, dans votre vie personnelle, de couple, parentale, scolaire, professionnelle ... en toute bienveillance et confidentialité

Conseil conjugal et familial
Diététique - Coaching professionnel
Hypnothérapie - Sexologie
Psychologie (enfants-ados-adultes)
Victimologie - Logopédie
Massages thérapeutiques - Sophrologie
Praticienne en énergétique
Constellations familiales - EFT - Fleurs de Bach
Formations – Ateliers – Conférences ...

0478 50 70 45

Place du Centre 7
1340 Ottignies
centre@therapie-aide.be
www.centre-therapie-aide.be

SECURITY CENTER
CH. ROUZEEUW
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES • VENTE - PLACEMENT
Serrurerie • Clefs • Coffre-fort • Porte blindée & coupe feu
Contrôle d'accès • Automatisation de portes
Notre Expérience = Votre Sécurité!
Chée de Louvain, 371 • 1300 WAVRE • 010.24.11.21
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 10h à 17h
info@rouzeeuw.be • www.rouzeeuw.be

Audibilis Centre auditif
La technologie au service de l'audition
Appareils discrets et performants
Essais sans engagement
Réglage/nettoyage des appareils
Optique Scalliet
Louvain-la-Neuve • Tél : 010 45 62 12
info@audibilis.be • www.audibilis.be

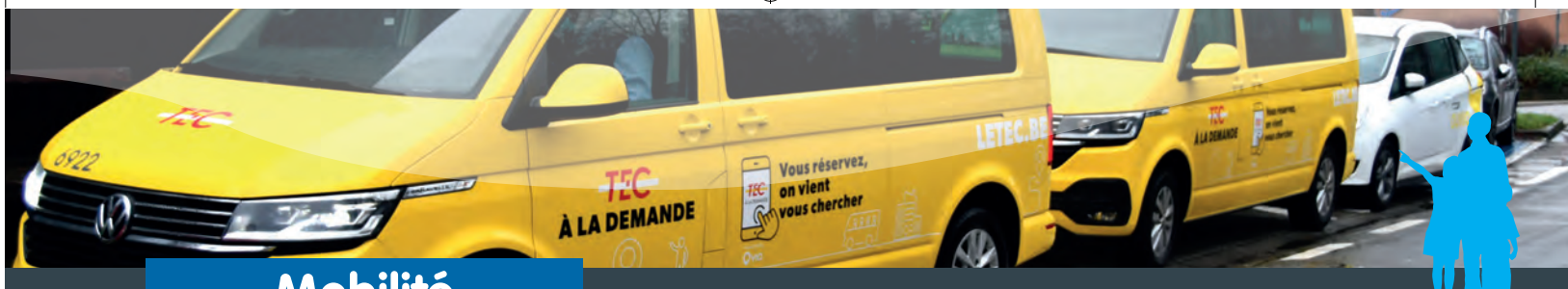
BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
CUISSON AU FEU DE BOIS

LE PAIN
D'ANTAN

119C, avenue Provinciale
Céroux-Mousty - 010/ 395 003

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  



Mobilité

TEC à la demande

Une manière flexible, rapide et instantanée de voyager à Louvain-la-Neuve et dans ses parcs d'activités. En semaine de 7h30 à 19h30, le samedi de 10h30 à 18h30. Pour 2,10€/personne.

TEC à la demande - un service de mobilité à la demande opéré par le TEC, dans le cadre du projet-pilote NAVAJO - a été inauguré le 2 février à Louvain-la-Neuve, en présence du ministre wallon de la Mobilité Philippe Henry, de la bourgmestre Julie Chantry et de l'administrateur général du TEC Vincent Peremans.

Le projet Navajo a vu le jour en mai 2019 après que notre Ville ait profité de l'appel à projets innovants « Territoire Intelligent » lancé par Digital Wallonia pour financer deux nouvelles solutions de mobilité durable : une navette autonome (dont le lancement est prévu en mars) et une solution de transport à la demande dynamique.

Ces deux solutions de mobilité durable permettront non seulement d'évaluer l'intérêt de la population pour ces nouveaux services de mobilité et d'apprendre à maîtriser de nouvelles technologies, mais aussi de démontrer l'innovation wallonne en associant des acteurs publics, privés et académiques. De nombreux partenaires ont rejoint le projet et l'ont largement soutenu : la Province, le CBTC, l'UCLouvain, l'inBW...

En pratique

TEC à la demande permet de commander en temps réel un minibus collectif via une application mobile ou par téléphone, et d'être conduit à sa destination finale dans un périmètre donné autour de Louvain-la-Neuve.

Le trajet peut être effectué du lundi au samedi entre 7h30 et 19h30 (le samedi entre 10h30 et 18h30) et coûte 2,10€ par trajet et par personne (le prix d'un ticket de bus). Jusqu'à 5 personnes (hors chauffeur) peuvent embarquer simultanément dans le véhicule, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Les voyageurs peuvent suivre en temps réel l'arrivée du véhicule, qui les prendra en charge et les déposera dans un rayon de maximum 500 mètres autour des adresses de départ et d'arrivée renseignées lors de leur réservation.

Rapide, flexible, écologique

La bourgmestre Julie Chantry a rappelé comment Louvain-la-Neuve connaissait des problèmes de stationnement d'engorgement aux heures de pointe. « Il faut réduire la place de l'autosolisme au profit

des modes de déplacement actifs et des transports en commun. » Elle s'est dit curieuse de découvrir le potentiel du transport à la demande. « *Dans la boîte à outils du transport en commun, ce pourrait être celui qui se rapproche le plus du concept de navette inter-quartiers... en plus abordable et beaucoup plus interactif avec les besoins des utilisateurs. »*

L'administrateur général du TEC Vincent Peremans considère que TEC à la demande est rapide, flexible et écologique. « *Le système de réservation est simple, y compris pour les personnes qui n'ont pas de smartphone. On peut réserver son trajet déjà 7 jours à l'avance et jusqu'au moment de son départ. Dès avril, en fonction du succès, le TEC pourra décider d'élargir le périmètre desservi. »*

Le ministre de la Mobilité Philippe Henry a remarqué que notre Ville était souvent à l'avant-garde sur les questions de mobilité. ■



www.letec.be
www.projetnavajo.be

Testez un vélo pendant trois mois

En collaboration avec la Ville, Pro Velo vous propose de tester un vélo à assistance électrique ou un vélo pliant, pendant trois mois, pour 75 €/mois. Vous l'utilisez au quotidien, découvrez ses nombreux avantages et optez ainsi pour une mobilité active.

Tout sera mis en œuvre pour que vous viviez une expérience vélo dans les meilleures conditions, avec la mise à disposition du vélo et ses accessoires, mais également une formation à la circulation dans le trafic et un suivi de l'équipe Pro Velo.

Départs prévus : 6 mars, 10 juin et 16 septembre.



www.provelo.org

OTTIGNIES – LOUVAIN-LA-NEUVE SE DOTE D'UN PROGRAMME D' ACTIONS EN MATIÈRE DE MOBILITÉ !

Dans le cadre de son Plan Stratégique Transversal, la Ville a élaboré un Programme d'Actions Mobilité (PAM). Ce programme se réfère aux différentes études de mobilité réalisées sur son territoire et a pour objectif d'organiser la mise en œuvre d'actions nécessaires au développement harmonieux. Ceci sans oublier les objectifs de mobilité de la vision FAST 2030 de la Wallonie, basée sur l'accessibilité, la fluidité, la sécurité, la santé et le transfert modal.

Ce programme est en cours d'élaboration et nous entamons, cette année, les phases de consultations et d'expertises. La Ville a souhaité y associer les habitants en permettant à chacun, habitants et usagers, de découvrir le PAM, de le commenter et, pour certains, de s'impliquer concrètement dans son élaboration.

Divers moments de rencontre et de consultation du public vont se mettre en place, sous forme de séances publiques, d'enquêtes par questionnaires et d'ateliers participatifs.

La dynamique participative sera menée par l'ASBL Espace Environnement qui organisera l'ensemble du processus. Celui-ci se déroulera suivant différentes étapes, depuis l'analyse du PAM dans sa globalité jusqu'à la concrétisation d'actions spécifiques.

LE PAM, C'EST QUOI ? VENEZ LE DÉCOUVRIR LE 15 MARS DE 19H À 21H !

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, et de l'évolution des mesures nécessaires, ce rendez-vous sera organisé de manière virtuelle. Nous mettons tout en œuvre afin d'adapter nos différents échanges aux mesures en cours. Afin d'organiser cette première rencontre, **nous vous demandons de nous faire part de votre intérêt par mail ou par téléphone**, auprès de l'ASBL Espace Environnement.



CONTACTS :

Département technique de la ville
Sandra Mertens et Nathan Stenier
mobilité@olln.be
010/436.200

Espace Environnement ASBL
Nicolas Rochet
nrochet@espace-environnement.be
071/300.300

POUR VOUS TENIR INFORMÉ DE CE PROJET :

www.olln.be, Accueil > Vivre à OLLN
> Mobilité > Plans et projets





Glaverbel • St Gobain
Réparations • Remplacements

Verres clair et imprimés
Adaptation de doubles vitrages dans
châssis existants

Agréé Ethias et Fortis

Rue de Méruvaux 1A
1490 Court-St-Etienne
Tél. 010 61 58 57
Fax 010 61 24 97
vgr8@skynet.be



Courtage en assurances

ASSURANCES BIDOUL

Toutes assurances - Toutes compagnies - Prêts hypothécaires - Placements

Place du centre, 4 | Tél. : 010 41 32 13 | bidoul@portima.be
1340 Ottignies - LLN | Fax : 010 41 02 02 | FSMA n° 111128A



BIEN PLUS QUE DES MATÉRIAUX

**Venez découvrir les dernières tendances
carrelages, sanitaires, bois et peintures**




BIGMAT GREZ-DOICEAU, bien plus que des matériaux

Chaussée de Wavre 362, 1390 Grez-Doiceau • 010 84 15 28
infogrez@bigmat.be • www.bigmatgrezdoiceau.be

Showroom
de 8h30 à 18h du lundi au vendredi et le samedi de 8h30 à 13h

Comptoir matériaux
de 6h30 à 18h du lundi au vendredi et le samedi de 7h à 13h




FUNÉRAILLES DEBROUX SPRL



FUNERARIUM À OTTIGNIES

Incinération - Fleurs en soie
Organisation de funérailles pour tout budget
Avenue des Combattants, 26 - 1340 Ottignies
www.funerailldebroux.be
Tél : 010/ 41 42 91




SPRL BERGER - DRAYE

TOUT POUR VOTRE CLÔTURE

CLÔTURES & PORTAILS

www.berger-draye.be - draye_vincent@hotmail.com
Rue aux Fleurs, 9 - 1341 Cérroux-Mousty - Tél. : 010.61.81.61



L'application MaCommunauté soutient l'écosystème local d'OLLN.

MaCommunauté est l'application qui permet de connecter l'ensemble des acteurs d'OLLN, citoyens, pouvoirs publics et commerçants et qui entend redynamiser notre tissu économique local.

Lancée en 2019 par un groupe de jeunes développeurs, communicants et graphistes liés à OLLN, l'application souhaite venir en aide à tous les acteurs locaux et participer à redynamiser les tissus économiques locaux en cette période de crise sanitaire.

MaCommunauté a donc décidé d'offrir gratuitement, pendant 1 an, la possibilité aux commerçants, artisans et producteurs d'Ottignies Louvain-la-Neuve de créer rapidement leur propre mini-application et d'intégrer une marketplace locale accessible à tous les utilisateurs. Ils espèrent ainsi contribuer à renforcer le commerce local en offrant à ces acteurs un maximum de visibilité dans la zone de chalandise de la commune.

« Au-delà de la crise sanitaire, MaCommunauté a aussi pour but d'aider les acteurs marchands locaux à faire face à la concurrence croissante des géants du numérique et de lutter contre la désertification de nos villes. Nous voulons participer à la redynamisation de nos tissus économiques locaux », confie Maximilien Struys, le responsable de la communication au sein du projet.

En quelques semaines, 32 magasins d'OLLN se sont déjà inscrits dans l'application. Parmi eux, on retrouve notamment des commerces liés à l'alimentaire, la décoration, la culture, la mode, la beauté ou encore la mercerie. Bien que l'application soit très simple d'utilisation, l'équipe se propose d'accompagner les commerçants, artisans, commerçants dans la création de leur magasin numérique.

D'un point de vue utilisateurs, les retours sont eux aussi positifs. Ces derniers sont en effet ravis d'avoir téléchargé l'application : *« Je retrouve dans celle-ci toutes les informations que je devais parfois chercher à trois ou quatre endroits différents »,* signale une utilisatrice.

Aujourd'hui, l'application compte près de 6000 utilisateurs et voit sa communauté continuer de grandir de jour en jour.



MaCommunauté, c'est aussi un agenda des événements locaux ainsi que des nouvelles locales, un guide de l'ensemble des professionnels, associations et plus largement des acteurs présents sur la commune. L'application n'est donc pas qu'une autre plateforme marchande. C'est beaucoup plus, c'est un outil numérique qui reflète tout une communauté et permet d'acheter en ligne mais surtout d'acheter local.

Si vous êtes un commerçant, artisan, producteur dans la commune d'Ottignies Louvain-la-Neuve, n'hésitez pas à les contacter via leur site www.macommunaute.be. Vous participerez ainsi à un modèle alternatif, économiquement et socialement responsable tout en faisant gagner votre commerce en visibilité.



Energie

Huit bâtiments communaux moins énergivores

Isolation des toitures et des façades, changement des châssis, placement de panneaux photovoltaïques, optimisation de la régulation... Huit bâtiments communaux feront l'objet de travaux de rénovation énergétique, pour permettre de réduire nos émissions de gaz à effet de serre.



L'école de Limauges.



L'école de Blocry.

Réunis le 26 janvier en visioconférence, les conseillers communaux ont approuvé - moins deux abstentions - la liste des travaux de rénovation énergétique à programmer dans huit bâtiments communaux, suite aux analyses réalisées dans le cadre du programme wallon « Renowatt ».

Pour rappel (lire le Bulletin communal n°227 d'octobre 2020, en ligne sur notre site olln.be), les experts de Renowatt réalisent des audits et études en vue de conclure des marchés de services et de travaux pour la rénovation des bâtiments publics. Ils sélectionnent les bâtiments dignes d'intérêt à la rénovation, les regroupent en « pooling », lancent les procédures de marché et accompagnent les entités publiques dans la mise en œuvre des projets.

Les études sont financées par l'Europe, les entités publiques n'assument que le coût des travaux.

Deux écoles

Huit bâtiments de notre ville ont été sélectionnés : les écoles de Blocry et de Limauges, les bâtiments B1 et B2 de l'administration au Cœur de Ville d'Ottignies, la Résidence du Moulin, la Ferme du Douaire, le Centre culturel d'Ottignies et le centre sportif des Coquerées.

Les travaux qui y seront réalisés (isolation des toitures et des façades, changement des châssis, placement de panneaux photovoltaïques, optimisation de la régulation...) permettront de réduire nos émissions de gaz à effet de serre (- 45% d'ici 2030, en sachant qu'elles ont déjà diminué de 31% depuis nos premiers efforts en 2014). Egalement, de réaliser

des économies qui permettront de rentabiliser les investissements au-delà des dépenses consenties. Le but est encore d'améliorer le confort des bâtiments, au profit de leurs utilisateurs.

Il s'agit d'un projet ambitieux - un peu plus de 5 millions d'euros dans le budget de la Ville et un peu plus de 500.000€ dans celui du CPAS, pour l'ensemble de la mandature 2018-2024 - pour se conformer aux ambitions de la Convention des Maires signée par le Collège en 2016, qui vise une réduction des émissions de 40% d'ici 2030. En 2020, le Gouvernement wallon a revu son objectif 2030 à -55% (calqué sur l'Europe), notre Ville se calque sur ce nouvel objectif. Elle s'est engagée en parallèle à la neutralité carbone à l'horizon 2050, via son projet OLLN Energie|Climat. >



Energie

Les cahiers des charges devraient être envoyés dans le courant du mois d'avril 2021 et les contrats signés en juillet 2022.

« Dans un souci de gestion raisonnée et raisonnable pour les finances de la Ville, la chasse aux subsides de la Fédération Wallonie Bruxelles, de la Région wallonne et de l'Europe a été ouverte », annonce la bourgmestre Julie Chantry.

« Il y aura trois tours de négociations pour arriver au meilleur prix », précise l'échevin en charge de l'Energie Abdel Ben El Mostapha.

Stop au gaspillage

La Ville multiplie ses efforts à différents niveaux. La rénovation des bâtiments pour en améliorer les performances énergétiques s'accompagne d'un travail pour supprimer le gaspillage (plus question de chauffer les bâtiments 24h/24, de laisser l'éclairage allumé toute la journée...) et se lancer dans les énergies renouvelables. Toutes les nouvelles constructions sont conçues pour être au standard 2050, c'est-à-dire « à haute performance énergétique » (on respecte les critères passifs).

« S'agissant de l'éclairage public, nous avons prévu d'investir 2.800.000€ sur 10 ans, pour remplacer tous nos luminaires », complète l'échevin. « Dès la conception de la nouvelle piscine, nous avons été exigeants quant aux performances énergétiques et environnementales. L'objectif est d'atteindre une réduction des émissions de 55%, par rapport aux piscines actuelles. » ■

A la loupe

Ma facture électrique est loin d'être négligeable. Qui est le coupable ? Mon frigo ? Ma lampe de bureau ? Mon ordinateur ?

Un tour de la maison, Wattmètre en main, me permet de recenser les consommateurs.

Pour chaque lampe ou appareil, je note sa puissance exprimée en Watts et évalue sa durée d'utilisation : le plafonnier de ma chambre est allumé 1h par jour en moyenne, j'utilise mon aspirateur 2h par semaine... Je calcule ensuite la durée d'utilisation annuelle.

La puissance n'est pas indiquée sur la lampe ou l'appareil ? Je branche le suspect sur le wattmètre (lui-même branché dans une prise), qui m'informe de la puissance absorbée.

Après quoi, j'encode mes données dans un tableur. En multipliant la puissance par la durée d'utilisation annuelle, j'obtiens la consommation annuelle de chaque appareil, exprimée en Wh/an. Pour avoir cette même consommation en

kWh/an, je divise le résultat par 1000.

J'additionne toutes les consommations et compare la somme à ma consommation électrique réelle, que je trouve sur ma facture de régularisation (attention : la facture de régularisation ne couvre pas forcément une période d'un an, une règle de 3 peut être utile).

Local	Consommateur	Puissance [W]	Utilisation	Utilisation annuelle [h/an]	Veille [W]	Conso. annuelle [kWh/an]	Source de l'info
chambres	réveil	10	non-stop	8760	0	88	mesure
	diffuseur HE	15	1 heure/jour	365	1,5	18	mesure
Bureau	ordinateur portable	50	15 h/semaine	780	0	39	mesure
Cuisine	radio	3,3	1 heure/jour	365	1,65	15	mesure
	frigo					210	mesure
	lave-vaisselle					364	mesure
	cuisinière					260	mesure
	four					150	mesure
Salon	PC - tour	75	3 heures/jour	1095	12	174	mesure
Annexe	Lave-linge					205	mesure

L'intérêt du Wattmètre

Mon frigo ne consomme pas tout le temps. Son compresseur se remet en route de manière régulière, pour maintenir une température basse, puis s'arrête. Le mieux est alors de brancher le frigo sur le Wattmètre durant une semaine et ensuite, de multiplier la consommation obtenue par 52. Cette méthode est également appropriée pour le boiler électrique ou le matériel informatique.

Pour le lave-vaisselle et le lave-linge, on peut brancher le Wattmètre juste avant de démarrer l'appareil et le relever lorsque celui-ci a fini. Le lave-vaisselle est relativement constant dans sa consommation, le lave-linge consommera plus ou moins, en fonction de la température de lavage des vêtements. Plusieurs mesures permettront d'ajuster mon évaluation.

Four et cuisinière : le site www.energuide.be donne des informations fiables sur les consommations des appareils ménagers courants, ainsi que des pistes pour les réduire.

La « veille »

Reste un suspect : il porte le nom de « veille » et s'élève en moyenne à 60€/an/ménage!

Pour le démasquer, je branche chaque appareil éteint sur le Wattmètre et observe s'il consomme quand je ne l'utilise pas.

Une veille est souvent très faible, mais sa durée d'utilisation est très longue. Ainsi : mon diffuseur d'huiles essentielles (HE). Il consomme 15W en fonctionnement contre 1,5W en veille. Je l'utilise 1h/jour, donc il reste en veille les 23 autres

heures de la journée. Résultat : 5,5 kWh/an d'utilisation contre 12,6 kWh/an de consommation de veille. Plus du double...

Action !

Je décide d'agir, compte tenu de ce que je constate dans mon tableau. J'élimine les veilles, qui ne servent à rien. Je branche tout le matériel informatique sur une multiprise munie d'un interrupteur, que j'éteins quand je n'utilise pas mon ordinateur. Je remplace mes vieilles ampoules par des lampes économiques. Je remets en question les températures de lavage de mon linge, je mets mon sèche-linge au chômage et... je construis une glacière dans mon jardin, pour me passer de frigo. Et pourquoi pas ?! ■

Pour recevoir un Wattmètre : www.renovOLLN.be/quickscan, faites le Quickscan de votre logement et répondez au questionnaire d'évaluation. Ensuite, contactez le service énergie : 010 / 43 62 00 ou renovOLLN@olln.be

Eclairage public en panne ?

Vous constatez un éclairage public en panne? Signalez-le !

- Via internet : www.ores.net (pannes et interruptions). Vous pourrez être informé du suivi de la réparation.
- Par téléphone : 078 / 78 78 00 (ORES). Ce numéro vous permet aussi de signaler les rues non éclairées et les situations dangereuses (luminaire accidenté, tombé...).
- A la Ville: www.olln.be (rubrique « Services communaux »: Travaux-Environnement, Informations générales, Contacter le service Travaux), par courriel (travaux@olln.be) ou téléphone : 010 / 43 62 00.

Communiquez le numéro d'identification du poteau et le numéro de l'habitation la plus proche, ainsi qu'un maximum d'informations sur la nature du problème (plus du tout de lumière, éclairage intermittent, pièce détachée...).

Un inventaire du réseau public a été réalisé par les services d'ORES. Chaque point lumineux porte un numéro d'identification composé de 8 chiffres. Les trois premiers identifient la commune. Ainsi, tous les luminaires sur notre territoire débutent par « 419 ». Les 5 chiffres suivant répertorient le luminaire. Il se peut toutefois que certains luminaires portent toujours l'ancienne identification (à savoir, 4 chiffres).

Quelle que soit la façon de communiquer votre demande, le laps de temps imparti pour la remise en état des luminaires est de 15 jours ouvrables, excepté pour les réparations nécessitant une intervention plus conséquente et l'établissement d'un devis.

MAISON CROIX-ROUGE

OTTIGNIES LLN COURT-ST-ETIENNE
Rue de Franquénies, 10, à 1341 Cérroux-Mousty
010/41.88.66

- + l'épicerie sociale chez APIDES, Clos de l'Acierie, 1 à Court-St-Etienne, ouverte les **mardi** et **jeudi** de 9h à 12h
- + l'épicerie solidaire Vent du Sud au Placet, Centre Placet Asbl Place de l'Hocaille, 1 à 1348 Louvain-la-Neuve
- + la vestiboutique, Boulevard Martin, 3 1340 Ottignies ouverte du mardi au vendredi de 9h30 à 16h30
- + le service HESTIA destiné à des personnes isolées
- + les collectes de **sang**
- + les formations (Brevet Européen de Premier Secours, secourisme, etc.)
- + les animations en maison de repos
- + la location de matériel sanitaire : 010 41 07 41

Vous avez envie d'en savoir **plus** sur nos activités et vous avez quelques heures à nous consacrer, nous serons **ravis** de vous **accueillir** en nos locaux. Vous pouvez également nous contacter par mail : MCR.Ottignies@croix-rouge.be

Nous vous en remercions.
Anne Jacobs,
Présidente de la Maison Croix-Rouge

CROIX-ROUGE 
de Belgique



Consultez-nous!

Avenue de Jassans 58, 1342 Limelette
Tél. +32 (0)10.41.42.43

www.piersoncestbon.be



NOUVEAU Stages à l'Athénée Paul Delvaux Ottignies

45 thèmes de stages

Sportifs
Artistiques
Culturels

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

cesam-nature.com 067 / 33 00 15



23 ans d'expérience au service de vos enfants



Social

Contre les violences faites aux femmes

En affichant un ruban blanc à l'entrée de l'hôtel de ville, fin novembre, notre Ville a tenu à rappeler son engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

La campagne du ruban blanc permet de briser le silence autour de cette problématique encore taboue dans notre société. Elle est organisée chaque année dans des dizaines de pays de tous les continents. Elle démarre traditionnellement le 25 novembre, date de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Qu'elles soient physiques, verbales, psychologiques, économiques ou sexuelles, les violences faites aux femmes restent une cause de mortalité majeure.

La période de confinement liée à la crise sanitaire que nous

vivons actuellement a engendré des situations critiques chez les victimes de violences conjugales et a fortement compliqué leur prise en charge.

Rien ne justifie la violence conjugale et intrafamiliale : ecouteviolencesconjugales.be, 0800 300 30. ■



Le Collectif des Femmes de Louvain-la-Neuve a organisé un rassemblement, le 25 novembre à Louvain-la-Neuve, pour dénoncer les 21 féminicides de 2020 en Belgique.

Aide à destination des citoyens impactés financièrement par la crise Covid-19

Vous résidez dans notre ville et éprouvez de plus en plus de difficultés à faire face à vos dépenses quotidiennes ou liées à des soins médicaux, suite à la crise Covid-19 ?

Notre Centre Public d'Action Sociale peut vous octroyer des aides matérielles, sociales, médicales,

médico-sociales ou psychologiques, sur base d'une enquête sociale et financière.


N'hésitez pas à contacter le CPAS : 010 / 43 65 00 (les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30) ou emancipationsociale@cpas.olln.be

Jeunes en décrochage

Le centre d'accueil de jour PÉRISPHERE s'adresse à des jeunes (à partir de 16 ans) en décrochage et souffrance psychique, qui souhaitent trouver un lieu d'expression, d'inscription ou de répit pour construire ou reprendre un projet de vie. Ouvert depuis octobre 2020, il accueille actuellement de 8 à 10 jeunes.

PÉRISPHERE propose d'allier la possibilité d'une

pratique artistique et la possibilité d'un enseignement. L'équipe est constituée de deux psychologues, d'une psychiatre, d'une enseignante et de quatre artistes. Les ateliers (vidéo, photo, lettres et sérigraphie...) ont lieu aux Ateliers de la Baraque (Louvain-la-Neuve), les mardis et jeudis après-midi.

 www.perisphere.be



Social

Votre soutien bienvenu

La Maison Maternelle du Brabant wallon (chaussée de La Croix, 34, à Ottignies) sollicite votre aide, pour pouvoir poursuivre ses missions.

La « MamaBW » œuvre depuis 40 ans pour défendre les intérêts des mamans en situation de précarité. Cette année, elle a reçu 354 demandes d'entrées... et n'a malheureusement pu accueillir que 67 familles, faute de places.

Plusieurs services sont proposés : Une maison d'accueil permettant l'hébergement de 17 adultes et une trentaine d'enfants (la capacité agréée est de 54 lits, dont 45 subventionnés). Chaque mère et ses enfants occupent une chambre, le couvert n'est pas offert. Chaque famille organise son quotidien avec

le soutien de l'équipe éducative. L'hébergement est limité dans le temps : 9 mois + 3 dérogations possibles de 3 mois.

Une maison de vie communautaire permettant l'accueil de 4 adultes et 6 enfants (la capacité agréée est de 10 lits, tous subventionnés). L'hébergement n'est pas limité dans le temps.

Un service post-hébergement « La Passerelle » : deux éducatrices assurent le suivi des personnes, lors de l'installation dans leur nouveau domicile.

Un accueil d'urgence est prévu, 24h/24.

En raison de la crise Covid, la Maison Maternelle a dû faire face à de nombreuses dépenses liées aux règles sanitaires, qui grèvent le budget de l'ASBL.

La Maison Maternelle lance un appel aux dons, pour pouvoir poursuivre ses missions. ■



010 / 40 12 60
www.mamabw.be

Classe Montessori

L'ASBL La Casita développe un projet éducatif « Lieu d'apprentissages en pleine nature » à la Ferme de la Balbrière (chemin du Griffon, 1, à Ottignies), pour les enfants de 2,5 à 6 ans. Les

inscriptions sont ouvertes pour la classe Montessori qui ouvrira en septembre 2021.

La Casita s'installe sur les terres de L'Arbre qui Pousse, un

espace public de rencontres et de transmission, incubateur du mouvement de la transition en Belgique.

Arc-en-Ciel

La 67^e édition de l'Opération Arc-en-Ciel se déroule jusqu'au 26 mars, pour récolter des vivres non périssables qui seront distribués auprès d'institutions accueillant des jeunes placés par le juge de la jeunesse, d'associations en milieu

ouvert ou en charge de l'accueil extrascolaire, toutes reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Crise sanitaire oblige, un toutes-boîtes sera distribué aux riverains

et une semaine plus tard, les représentants de l'opération (qui porteront un autocollant « Opération Arc-en-Ciel, je participe ») collecteront les sacs de vivres déposés devant les portes.

Cri du Cœur d'une Mère qui Espère

La Néolouvaniste Béatrice Mukamulindwa a créé l'ASBL CCMES (« Cri du Cœur d'une Mère qui Espère ») Rwanda en 2012 et l'ASBL CCMES Belgique en 2015, pour soutenir les familles désunies par la guerre et le génocide contre les Tutsis du Rwanda en 1994.

Venue en Belgique en mars 1994 pour rendre visite à son mari qui étudiait à Louvain-La-Neuve, elle n'a pas pu rentrer au pays (où elle avait laissé ses trois enfants chez son frère) les mois qui ont suivi.

Le génocide s'est déroulé d'avril à juillet.

A l'heure actuelle, elle est toujours sans nouvelles de ses enfants et de la famille de son frère. Elle ne sait pas s'ils sont vivants mais continue de les rechercher, ainsi que d'autres enfants disparus.

Grâce aux dons récoltés en Belgique, CCMES Belgique finance CCMES Rwanda, dont l'objectif est de permettre aux enfants et parents endeuillés de se réinsérer

dans la vie socio-économique. Pour leur redonner confiance en l'avenir, CCMES Rwanda/Belgique travaillent à la collecte de témoignages de personnes ayant perdu et retrouvé un proche, et à la réalisation de vidéos.

CCMES Belgique fait appel à votre générosité, pour pouvoir poursuivre son action.



www.ccmes.org
0484 / 47 95 72

Jean-Lou
C'est Fou!



N° tel : 0497 25 35 44

HORAIRES

Du lundi au vendredi
11h30 - 14h00
17h30 - 21h00

Du samedi au dimanche
et jours fériés
17h30 - 21h00

ADRESSE

Parking de la piscine du Blocry,
1348 Louvain-la-Neuve



BUREAU COMPTABLE
BASECQ



be tax advisors
accountants

Bureau de Grez-Doiceau :
Chaussée de Wavre, 179
Tél : 010 84 26 26

Bureau de Jodoigne :
Avenue des Commandants Borlée, 10
Tél : 010 77 52 00

www.comptabilite.be | info@comptabilite.be

VIDANGE LIMALOISE

DÉBOUCHAGE, CURAGE, DÉTARTRAGE
DE TUYAUX ET CANALISATIONS

VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES & CITERNES

DÉBOUCHAGE W.C., ÉVIERS, BAIGNOIRES

TRAVAUX D'ÉGOUTS

DÉBOUCHAGE HAUTE PRESSION



APRES UN PASSAGE PAR CAMERA POUR INSPECTION DE VOS ÉGOÛTS RECEVEZ VOTRE VIDÉO EN COULEURS SUR CLEF USB !

Rue Elie Legrève, 5 • 1300 Limal • Tél. : 010.41.67.50 • 0477.26.04.19 (urgence)
E-mail : vidange.limaloise@skynet.be • www.vidangelimaloise.info

LA
bio
SPHÈRE

LA BIOSPHÈRE
AU-DELÀ DU BIO

Ouvert 7 jours sur 7

Bld du Centenaire 8
1325 Chaumont-Gistoux
tél 010 24 34 41

www.labiosphere.be

100% BIO
100% RESPECT
100% ENGAGÉ

La Biosphère,
fidèle à ses valeurs
écologiques,
vous propose de
l'eau en vrac.



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ? OUI...

C'est — osons le dire — le cœur de
la «raison d'être» de La Biosphère :

- en soutenant un grand nombre de producteurs locaux ou en contact direct, nous créons un **lien solide et confiant** entre la «fourche et la fourchette»,
- en choisissant de travailler avec des produits sains, nous participons au développement d'une **agriculture respectueuse du vivant**,
- en construisant, depuis plus de vingt ans, cette économie alternative avec nos clients, nous participons au **tissage du lien social**, base de la solidarité

Nos musées sont ouverts !

Le Musée Hergé, le Musée L et le Musée de l'Eau et de la Fontaine vous accueillent, en respectant les mesures de sécurité. N'oubliez pas de réserver votre entrée, avant de vous rendre sur place.

« En Amérique avec Tintin » au Musée Hergé, jusqu'au 4 avril


Après avoir parcouru le pays des Soviets et le Congo, Tintin repart pour un troisième long voyage, cette fois-ci au-delà de l'Atlantique. Le célèbre reporter découvre l'Amérique : Chicago, les villes champignons, l'Ouest et les Indiens, l'industrialisation à outrance. En déjouant les projets d'Al Capone en Afrique, Tintin avait remporté la première manche. Mais sur son propre terrain, le gangster est bien déterminé à se débarrasser définitivement de son adversaire.

Dès 1931, la vision profondément respectueuse qu'Hergé avait des Indiens, ces hommes fiers mais exploités, est à maints égards en avance sur son temps.

 www.museeherge.com

Jeux de piste en famille au Musée de l'Eau et de la Fontaine : en plein air

Le Musée de l'Eau et de la Fontaine, en plein air, est situé dans le Domaine provincial du Bois des Rêves. Découvrez quelques-unes de ses pièces grâce au jeu de piste « Qui a volé l'or bleu? ». Dès 6 ans, 3€.

 www.lemuseedeleauetdelafontaine.be

« Art & rite, le pouvoir des objets » au Musée L, du 23 avril au 25 juillet.

Quels que soient le temps et les cultures, les rites créés par l'homme ont besoin d'objets pour fonctionner. Gigantesques ou minuscules, précieux ou rudimentaires, exhibés ou secrets, ils sont des objets « activés » dans des circonstances particulières. Accompagnés de croyances, de gestes, de paroles,

de sons, d'odeurs, ils s'inscrivent dans un ensemble d'actions qui leur donnent sens au sein d'un espace et d'un temps déterminé.

Une fois intégrés au musée, ces objets déracinés de leur contexte sont en quelque sorte anesthésiés et vidés d'une partie de leurs sens. Mais ils n'en demeurent pas moins actifs, car ils changent de statut et participent à des rites d'une autre nature : devenus témoins du patrimoine culturel et artistique, ils sont au centre d'une contemplation esthétique et/ou d'une curiosité intellectuelle, qui ne manquent pas, elles aussi, d'être ritualisées par le musée.

Laissez-vous emporter par la présence, la beauté, l'étrangeté des objets témoins de la créativité rituelle et artistique de l'homme.

 www.museel.be

Printemps des Sciences

L'UCLouvain-Scienceinfuse, avec le réseau Sciences.be, organise la 21^e édition du Printemps des Sciences, du 22 au 28 mars à Louvain-La Neuve et Woluwe. Sur le thème : « Et demain ? » Un événement majeur de culture scientifique en Fédération Wallonie-Bruxelles - convivial, de qualité et gratuit - qui s'adresse à tous !

Les activités auront lieu en présentiel la semaine du Printemps des Sciences

et à distance pendant tout le mois de mars.

Le Printemps des Sciences propose aux élèves (en semaine), dès la 3^e maternelle, et au grand public (en soirée et le weekend), de plonger dans le présent pour interroger le futur à travers le prisme des sciences et des technologies.

 www.printempsdessciencesucl.be



Bienvenue !

Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire:

- Le 20 mars, de 14 à 18h : bourse aux semences, découverte du P'tit Verger du Buston, de la spirale à aromates, du jardin collectif... Conseils par un

guide composteur et un maître jardinier. Présence de Natagora.

- Le 21 mars, à 10h, bourse aux semences itinérante (à vélo), visite des potagers collectifs du Bauloy, de la Chapelle aux Sabots et du Coeur de Ville d'Ottignies, en collaboration

avec le Gracq. Possibilité de se rendre directement dans les potagers.

Inscription: pascaline@maisondd.be, ottigniesentransition@gmail.com

Deux carnets de jeux

Pour découvrir Louvain-la-Neuve en s'amusant.

L'Office du Tourisme Inforville a édité deux carnets d'aventure urbaine pour les curieux de nature et les enquêteurs en herbe de tous âges.

Le premier, « Jouons ensemble », emmène les enfants de 7 à 12 ans à la recherche d'un lieu mystère, à découvrir en collectant des indices dans Louvain-la-Neuve. Les participants sont invités à accomplir plusieurs défis : compter le nombre de marches de la 2^e volée de l'escalier de l'église Saint-François et ajouter le nombre de colonnes qui se trouvent à l'entrée, associer les couleurs du sol du centre commercial à des lettres, trouver le nom d'un des fondateurs de la ville sur le bâtiment des Halles universitaires... A la clé, un petit cadeau offert par l'Office du Tourisme Inforville ! Ce carnet de jeux a été réalisé avec la complicité de l'équipe éducative du Musée L.

L'autre carnet, « Crime sur la dalle, dossier d'enquête », s'adresse aux adolescents (à partir de 12 ans) et adultes. Un professeur prétendant au titre de Doctor Honoris Causa a été assassiné ! Meurtre prémédité ? Crime passionnel ? L'enquête piétine.

L'inspecteur Lelimier sollicite votre aide afin de l'aider à résoudre cette affaire. Etes-vous prêt à remplir cette mission ? Le carnet reprend le rapport d'enquête et les profils de dix suspects. A vous de rechercher des alibis et des témoignages, à travers Louvain-la-Neuve.

Ces deux carnets de jeux sont disponibles gratuitement, à l'accueil de l'Administration communale au Cœur de Ville d'Ottignies et à l'Office du Tourisme Inforville (à côté des guichets de la gare de Louvain-la-Neuve).



Aussi sur demande, par téléphone (010/47 47 47) ou courriel (info@tourisme-olln.be). Vous pouvez également les télécharger sur le site www.tourisme-olln.be.

« Nous sommes heureux de cette nouvelle activité à destination des familles qui cherchent à s'occuper pendant ces semaines de confinement où les activités sont réduites », constate l'échevin en charge du Tourisme Benoît Jacob. « La découverte de Louvain-la-Neuve se fait de manière individuelle ou avec sa bulle, en toute sécurité sanitaire. » ■

Le chêne des Cho7 inauguré au Biéreau

Il y avait Bécaud, il y avait Brasens : « Il avait poussé par hasard, dans notre cour sans le savoir », « Auprès de mon arbre, je vivais heureux ».

Et surtout, il y avait le chêne !

Planté à l'occasion de la Sainte-Catherine, dans la cour réaménagée de la Ferme du Biéreau.

Le directeur de la maison de toutes les musiques Gabriel Alloing avait préparé une « playlist » de circonstance, pour l'inauguration de l'arbre, le 25 novembre.

Un événement partagé par quelques privilégiés, dont les représentantes des « Cho7 de Lauzelle ». Ce groupe de marche nordique de notre ville a récolté les 2500€ demandés par la Ferme

du Biéreau pour le parrainage du chêne, auprès d'une trentaine de ses membres.

« Nous avons d'abord prévu de parrainer un instrument/une dalle de la cour, pour 500€. Mais nous

étions nombreux à vouloir contribuer à l'opération des « Articulteurs ». Nous avons alors pensé parrainer un 2^e instrument/dalle », explique la Néolouvaniste Carol Dubois, membre des Cho7 de Lauzelle. « A ce moment, nous avons découvert la possibilité de parrainer l'arbre de la cour. C'était symbolique, pour les randonneurs que nous sommes ! »

L'arbre a été offert par la pépinière Le Try de Céroux, comme d'ailleurs toutes les plantations de la nouvelle cour.

« Ce sont des graminées et des plantes grimpantes. Elles ne sont pas encore spectaculaires, mais l'ensemble devrait avoir belle allure dès le printemps », annonce Delphine Prouteau, en charge des opérations de mécénat à la Ferme du Biéreau. ■



Les « Cho7 de Lauzelle » ont parrainé le chêne planté dans la cour de la Ferme du Biéreau, dans le cadre de l'opération des « Articulteurs ».



Cinq parcours d'orientation

Une chouette activité extérieure, à Louvain-la-Neuve.

Le club d'orientation de Louvain-La-Neuve « LOST », en partenariat avec l'Office du Tourisme Inforville, propose cinq parcours d'orientation dans Louvain-la-Neuve. Ils sont renouvelés tous les six mois et accessibles pour tous les âges.

Le principe : retrouver une série de balises (plaquettes en plastique au format A5 comportant entre autres un numéro d'identification), en marchant ou en courant.

En pratique

1. une carte très détaillée des parcours est disponible à l'Office du Tourisme Inforville (à côté des guichets de la gare de Louvain-la-Neuve) au prix de 0.50€/carte, ou gratuitement via le formulaire en ligne : <https://>

www.lostorientation.be/autres-activites/LOSTeering

- le point de départ se trouve devant l'Office du Tourisme. La balise de départ et d'arrivée se trouve juste à droite de la porte, en bas.
- effectuez le parcours en suivant la carte, jusqu'à revenir à l'Office du Tourisme. A chaque balise, vous pouvez vérifier que le numéro du poste correspond à celui noté sur vos définitions de poste.

Cinq parcours sont disponibles depuis le début de cette année : 3 parcours classiques (vous effectuez le parcours dans l'ordre indiqué sur la carte) et 2 « chasse aux postes » (vous visitez toutes les balises dans l'ordre de votre choix, en un minimum de temps).

- Parcours court, 1.8 km et 8 balises
- Parcours moyen, 2.9 km et 13 balises
- Parcours long, 3.7 km et 19 balises
- Chasse aux postes « Moyen », 20 postes
- Chasse aux postes « Long », 24 postes

En route ! ■



www.lostorientation.be
o@lostorientation.be





Bienvenue Vélo

Notre Office du Tourisme-Inforville a obtenu le label « Bienvenue vélo », synonyme de services et d'équipements adaptés aux besoins et aux attentes des cyclotouristes.


Notre Ville est l'une des dix villes pilotes du premier Plan Wallonie cyclable. Grâce notamment à l'intervention de la Wallonie, les aménagements en faveur des cyclistes y sont de plus en plus nombreux.


Après une visite le 15 décembre, la Maison du Tourisme du Brabant wallon a certifié que l'Office du Tourisme-Inforville remplissait les conditions pour l'obtention du label :


 Situé à proximité immédiate du réseau cyclable « Points nœuds » et de deux itinéraires « Rando-vélo »


 Dispose d'emplacements de parking pour vélos à côté des bureaux (à l'entrée de la galerie des Halles)

Durant les heures d'ouverture :

 Met à disposition des cyclistes un kit de réparation, une trousse de premiers soins, un point d'eau pour remplir sa gourde et l'équipement minimum nécessaire pour le nettoyage du vélo

 Laisse la possibilité de recharger les batteries d'un vélo électrique sur secteur

 Met à disposition des informations touristiques et des cartes d'itinéraires cyclables : Ravel, Points nœuds, carte cyclable de la Ville, randonnées à vélo en Wallonie...

 Met à disposition une liste de services utiles, des informations

sur les lieux de réparation et de location de vélos (aussi visible de l'extérieur, en dehors des heures d'ouverture).

« Le label Bienvenue Vélo s'inscrit dans la continuité de la démarche qualité entamée par l'Office du Tourisme-Inforville, dont la labellisation « Wallonie Destination Qualité » vient d'être renouvelée », se réjouit l'échevin en charge du Tourisme Benoît Jacob. « Le label est attribué pour 3 ans et renouvelable après une visite de contrôle. »

Nicolas Cordier, directeur du développement urbain et régional de l'UCLouvain, annonce que l'Université est engagée dans la transition avec entre autres la volonté de faire de la cité la première ville cyclable de Wallonie. ■

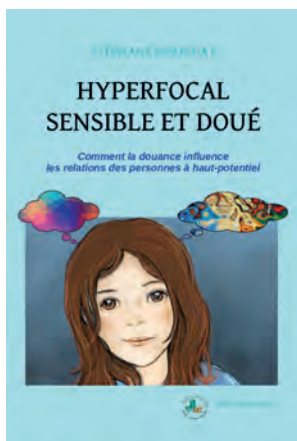
Nos habitants **publient**



Sous le pseudonyme Ploum, le Néolouvaniste Lionel Dricot a publié le thriller cyberpunk « Printeurs » aux éditions PVH. 20€ version papier, 8€ version électronique. www.ploum.net, lionel@ploum.net

Ingénieur spécialisé dans l'impression 3D, Nellio est recruté par la mystérieuse Eva pour participer à un projet secret et révolutionnaire. Dans son usine, l'ouvrier 689 parvient, à force d'hypocrisie et de violence abjecte, à monter en grade. Le célèbre acteur Georges Farreck cherche à mettre sa fortune au service des plus démunis. Mais est-il encore possible de remettre en question un monde où la moindre pensée est épiée par les publicitaires et où même les attentats sont sponsorisés ?

Le livre peut être commandé sur <https://www.plaisirvaleurhistoire.com/shop/38-printeurs>



Le Néolouvaniste Stéphane Burignat a publié « Hyperfocal, sensible et doué – Comment la douance influence les relations des personnes à haut-potentiel ».

Entre 3 et 5% de la population est concernée par la douance, mais beaucoup plus encore sont en lien avec ces personnes atypiques. En partant de connaissances actuelles en neurosciences et en psychologie, ce livre explore l'influence de la douance sur les représentations mentales des personnes à haut-potentiel. Des représentations qui influent sur leur personnalité, leur façon d'interagir avec le monde et leur environnement et par ricochet, sur la construction de leur personnalité et leurs relations.

Au moment de boucler cette édition du Bulletin, un crowdfunding de lancement débutait (<https://fr.ulule.com/rerelations-a-haut-potentiel/>).

Info : <https://stbcoaching.be/atypiques/haut-potentiel/le-livre-en-quelques-mots/>



Comme annoncé dans le Bulletin de décembre, le tome 2 de « Le bureau des secrets professionnels. Histoires vécues au travail » - par la Néolouvaniste Dominique Costermans et Régine Vandamme, à la Renaissance du Livre - est sorti fin février.

Les confidences, les souvenirs et les anecdotes vécues au travail emmènent cette fois le lecteur des coulisses bruisantes de la presse à l'intimité des ateliers d'artistes, de l'univers kafkaïen des administrations au monde impitoyable de l'entreprise, mais aussi dans ces zones de « non-travail » que sont le chômage et la retraite.

20€. En vente en librairie et sur livre-moi.be



Le Guide des balades nature en Dyle-Gette - réalisé par Natagora Brabant wallon, avec le soutien du Contrat de Rivière Dyle-Gette - vous fait découvrir 10 balades (de 3,5 à 6,5km, pour que chacun puisse prendre le temps de la découverte) dans des paysages bucoliques, vallonnés et parfois un peu mystérieux de notre province. Parmi celles-ci, dans notre ville, la balade du Pinchart qui part du Buston et va jusqu'à la cressonnière de Pinchart.

Chaque balade fait l'objet d'une description minutieuse du tracé, est illustrée de photos, est accompagnée d'une carte et de commentaires sur l'observation de la faune, de la flore, du patrimoine naturel, historique et culturel.

La brochure est disponible au prix de 2,5€/pièce + frais d'envoi : Hysope73@yahoo.fr



RENAULT
Passion for life

CONDITIONS SALON

jusqu'à **5.140 €⁽¹⁾** d'avantages
et **4 ans** d'entretien offerts ⁽²⁾



Découvrez-les en showroom ou sur renault.be

0 - 4,5 l/100 km · 0 - 102 g CO₂/km (WLTP) Contactez votre concessionnaire pour toute information relative à la fiscalité de votre véhicule.

(1) exemple calculé sur Nouvelle Renault Megane Grandtour Edition One Blue dCi 115 EDC. prix catalogue conseillé TVA de base sans options de 33.225 €, moins remise de 3.390 € et moins prime de recyclage conditionnelle de 1.750 €. infos et conditions sur renault.be. (2) offre EASYcare valable maximum 48 mois/40.000 km sur toute la gamme Renault, sauf Twingo - Twingo Electric - Twizy et la gamme des Véhicules Utilitaires. offre non cumulable avec la prime complémentaire, et non obligatoire. offre et contrat soumis à conditions, valables du 01/01/2021 au 28/02/2021 ou jusqu'à épuisement des stocks. réservée aux clients particuliers, pour l'achat d'une nouvelle voiture chez les concessionnaires participants du réseau agréé Renault Belgique Luxembourg pendant les dates de l'offre. le contrat EASYcare comprend : a. les entretiens, réparations et main-d'oeuvre : entretien selon les prescriptions du constructeur, remplacement de pièces d'usure comme les plaquettes de frein, balais d'essuie-glace (hors pneus). b. les réparations de type mécanique ou électrique en cas de panne. les frais de carrosserie ne sont pas compris. c. l'assistance en cas de panne. plus d'informations chez votre concessionnaire. sous réserve d'erreur d'impression. le contrat EASYcare est un service vendu par RCI Financial Services. annonceur : Renault Belgique-Luxembourg S.A. (importateur), chaussée de Mons 281, 1070 Bruxelles, RPM Bruxelles, TVA BE 0403 463 679 - IBAN BE76 0017 8828 2195 RPM Bruxelles.

Renault préconise Informations environnementales [A.R. 19.03.2004] sur www.renault.be

DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

renault.be



www.renardetfils.be

RENARD & FILS
Av. Provinciale 51
1341 Ottignies

Un bout de vies... de nos citoyens

Cette page est traditionnellement utilisée pour parler budget, plan stratégique, mettre en avant les réalisations de la majorité ou répondre aux remarques de l'opposition, parfois constructives ou parfois volontairement dirigées sur certains points en occultant les autres.

Et que deviennent nos concitoyens dans la crise actuelle ?

Nous sommes allés récemment à leur rencontre, pas tous évidemment car nous ne disposons que d'une page, pour leur poser la question « *Que vivez-vous actuellement et quels sont vos projets pour demain ?* ». Nous vous faisons partager quatre vécus.

Un jeune couple d'ottinois avec enfant (souhaitent rester anonymes) : « *Nous nous sentons incompris par rapport à certaines choses, voire même seuls, car nous ne pouvons pas nous retrouver en famille ou entre amis : le côté social en a pris un coup. Le fait de se retrouver autour d'un bon verre, ou d'aller se faire un bon restaurant, nous est interdit. Nous nous sentons perturbés, nous ne pouvons plus faire grand-chose, même prendre soin de soi. Les plaisirs simples de la vie nous sont retirés depuis un certain temps maintenant.* »

Audrey (pensionnée) : « *Actuellement je vis une période que je juge très difficile moralement car m'éloigner et être éloignée de ma famille et de mes amis devient insupportable pour moi.*

Je me sens obligée de dire qu'aujourd'hui le covid19 est "utilisé" pour supprimer des libertés acquises. Nous n'entendons parler que du covid19. Toutefois, où sont

passées les autres maladies qui tuent en silence et pour lesquelles nous n'avons jamais rien su ?! Quels sont les pourcentages ? Mes projets pour demain ? Vivre pleinement ma vie auprès de ceux que j'aime. Je suis retraitée et je veux vivre chaque moment de bonheur en famille. Voir grandir mes petits-enfants, voir mes enfants. Mes projets : voyages et visites. En deux mots : vivre pleinement! Je supprime les médias et les actualités et ne prends que les bonnes nouvelles. »

Cheyenne (21 ans) : « *Je cherche actuellement un emploi CDI de puéricultrice et à cause entre autres de la covid 19, c'est très difficile. J'ai un emploi actuellement que j'aime beaucoup, mais je ne fais que des remplacements. C'est malheureusement chaque fois un CDD. J'aimerais emménager dans la région avec mon compagnon, mais les loyers sont très chers. Je n'ai plus l'impression d'être en démocratie à cause des restrictions que nous vivons actuellement. Cela me manque de ne plus voir du monde, d'aller simplement boire un pot avec les copines. Au sujet du futur, je ne vois pas beaucoup de changements. Même si on se sent obligé de se vacciner, cela ne fera pas disparaître en un jour cette covid 19 qui est de la même famille que la grippe. Nous n'aurons plus la même vie qu'avant.* »

Ahmed : « *Je suis cuisinier de métier, cela fait plus de 6 mois que le restaurant est fermé, ça me manque vraiment. Heureusement que j'ai l'allocation de chômage, mais ça ne compense pas la partie de salaire que j'ai perdue. L'avantage, c'est que je suis un peu plus souvent avec mes enfants. Le premier mois de confinement, j'avais très peur*

pour eux. Maintenant, je dois les rassurer. Mais parfois, je ne sais pas comment faire. J'espère que cette année sera meilleure et que l'on pourra retrouver une vie normale. Je reste positif et je me dis que ça ira mieux demain. »

Ces témoignages le montrent bien : l'être humain a besoin de contacts et depuis quelques mois, ce besoin a été plus difficilement rencontré.

Vous ressentez vous aussi le besoin de parler, n'hésitez pas : 0474 / 17 44 52, 0471 / 19 54 40, 0474 / 34 64 98 (le samedi de 9 à 14h). Nous sommes là, juste pour parler, si vous en ressentez le besoin.

De votre côté, pensez à prendre contact régulièrement avec vos proches ou vos amis par téléphone, « visio »... Cela ne peut que leur faire du bien.

Gardez aussi à l'esprit que la porte du CPAS est toujours ouverte : beaucoup d'aides existent, parfois il suffit de se renseigner.

Filip Lecomte
Président PS Ottignies-LLN

Nadine De Meyer,
Secrétaire PS Ottignies-LLN



Avec un budget de 51,1 millions d'euros, notre Ville est la plus dépensière du BW

Depuis le début de la législature, le discours du Collège communal, de son échevin des Finances en particulier, est toujours le même : OLLN est en déficit structurel car elle doit faire face à trop de dépenses pour trop peu de recettes! (cfr le Bulletin communal n° 219 de juin/juillet 2019).

Et en effet, force est de constater que les dépenses augmentent toujours plus vite que les recettes, dans notre Ville. Pour nous, il y a trois réponses possibles à ce constat : réduire les dépenses, augmenter les recettes, ou encore travailler sur ces deux approches simultanément.

L'option retenue par le Collège et la majorité est la plus facile à appliquer : on augmente les recettes en faisant passer les additionnels au précompte immobilier de 2100 à 2400, et les additionnels à l'impôt des personnes physiques de 6,7% à 7,7% ; soit une augmentation de la pression fiscale de 4,3 millions d'euros comme cadeau de début de législature.

Avec une telle manne supplémentaire, non seulement on pérennise la situation financière, mais plus encore, on s'offre de nouvelles marges de manœuvre pour continuer à dépenser à tout va! De 2019 à 2021, le budget des dépenses est passé de 46,9 millions à 51,1 millions, gratifiant ainsi notre ville du titre peu enviable de commune la plus dépensière du Brabant wallon. Et cela, avec une confortable avance, puisque la commune de Braine-l'Alleud (pourtant la plus peuplée du Brabant wallon, avec plus de 27% d'habitants en plus qu'à OLLN) se contentera d'un budget beaucoup plus raisonnable de 48 millions en 2021.

Depuis plusieurs années, nous dénonçons, en vain, la dérive des dépenses qui a entraîné lentement, mais inexorablement la Ville vers un déficit structurel qui ne pourrait être corrigé que par des contributions fiscales toujours plus importantes des habitants.

Pour justifier ces dépenses, l'échevin

des Finances se réfugie derrière les moyennes de la Région wallonne. Mais c'est au cœur du Brabant wallon que nous vivons ; c'est donc avec les communes de même catégorie du Brabant wallon (+ 25.000 habitants) que nous devons comparer le bien fondé de nos dépenses, car les attentes des citoyens y sont les mêmes!

Il faut oser la comparaison, pouvoir s'arrêter sur ce qui fait notre exception, en comprendre le pourquoi.

A l'instar de la Région, où le Gouvernement travaille sur un budget « basé zéro » pour retrouver des marges disponibles pour la relance, il faut pouvoir faire table rase du passé, reprendre toutes les dépenses poste par poste pour en justifier le « rendement » et l'efficacité par rapport aux attentes légitimes de nos concitoyens. C'est ce que nous proposons. Si vous partagez notre analyse, contactez nos élus pour leur faire part de votre intérêt. Nous aurons le plaisir de vous proposer de travailler ensemble.

Jeter un mégot de cigarette pollue jusqu'à 500 litres d'eau : une incivilité impossible à sanctionner ?

Distribuer des cendriers de poche, est-ce une incitation à fumer ?

En mai 2018, notre groupe proposait différentes actions pour améliorer la gestion de la problématique des mégots de cigarette, parmi lesquelles : (i) campagne de sensibilisation avec écrans géants et distribution de cendriers de poche lors des événements rassemblant de grandes foules sur l'espace public, (ii) l'installation de cendriers communaux, adaptés, accessibles, en nombre suffisant (on en comptait 30 pour toute la Ville en mai 2018), (iii) le soutien actif des initiatives citoyennes impliquées dans cette problématique (« ramass clop... »), (iv) sanctionner des incivilités comme jeter son mégot sur la voie publique

ou dans la nature (aucune amende administrative n'avait été infligée).

La majorité nous avait répondu qu'il n'y avait « pas assez d'agents constatateurs », qu'ils « ne pouvaient être présents sur les grandes manifestations le soir », que l'incivilité était « difficile de constater », que « distribuer des cendriers pourrait inciter à fumer »...

Ce billet d'humeur peut paraître anecdotique, mais comment peut-on se gausser d'être une commune à la pointe du développement durable si on ne peut s'attaquer à cette pollution à l'échelle locale? Il n'est certes pas aisé de constater ces incivilités, mais ce n'est pas impossible non plus... C'est aussi respecter le travail des citoyens bénévoles (comme les ambassadeurs propreté) qui œuvrent à la propreté de la ville en ramassant les mégots (et autres déchets)... Saviez-vous qu'on tente de recycler les mégots de cigarettes, dans d'autres communes ?

Trois ans plus tard, nous continuons de réclamer une politique plus ambitieuse en matière de préservation de notre environnement! Et si les augmentations d'impôts dénoncées ci-dessus permettaient de renforcer la police de l'Environnement à Ottignies-Louvain-la-Neuve?

Pour le groupe OLLN 2.0-MR,

Mia Dani, Jacques Otlet et Nicolas Van der Maren, Conseillers communaux

Kayoux

Les prochaines assemblées citoyennes auront lieu les dimanches 28 mars, 25 avril et 20 juin, de 14 à 17h, à Ottignies, LLN ou en ligne. D'ici-là, découvrez notre nouveau site Internet kayoux.be et inscrivez-vous à notre info-lettre.
Contact : 0472 / 752 800

esprit COURBEVOIE

LOUVAIN-LA-NEUVE



VISITEZ NOTRE
APPARTEMENT TÉMOIN



PHASE
2
PHASE

Découvrez la suite du programme !

Vous êtes en quête d'un lieu exceptionnel dans un centre urbain dynamique et novateur? Ce cadre idéal, beaucoup l'ont déjà adopté, comme en témoigne le succès de la première phase du projet **Esprit Courbevoie**.

Situé à deux pas de Louvain-la-Neuve, **ville vibrante et cosmopolite**, ce nouveau quartier allie à la perfection **convivialité et quiétude**. Rêvez du confort de demain dans cette cité aisément **accessible et connectée**.

A VENDRE : **STUDIOS, APPARTEMENTS 1, 2 ET 3 CH
BUREAUX & COMMERCES**

Infos et ventes :

Projet développé par :

+32.2.588.00.60
www.espritcourbevoie.be





MACOMMUNAUTÉ
AGISSONS DIFFEREMMENT, SOYONS LOCAL

SOUTENEZ L'ÉCONOMIE LOCALE



La première application qui vous donne accès à l'ensemble de la vie de votre communauté tout en soutenant les commerçants, artisans et producteurs locaux.

PLUS DE LOCAL, MOINS DE GLOBAL

www.macommunaute.be

Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play